

# Briser le cercle

Visibiliser le continuum des violences sexistes, sexuelles et discriminatoires subies par les artistes et professionnel·les de l'écosystème nocturne en France

Étude exploratoire menée et écrite par *Au-delà du club*, commandée dans le cadre des cercles de parole et d'écoute de *Réinventer la Nuit*

Juin 2025

En juin 2023, l'artiste DJ Paloma Colombe prend la parole publiquement afin de partager une expérience traumatisante de harcèlement et de violences sexistes vécue lors d'un DJ set. Son témoignage résonne chez beaucoup d'artistes minorisé-es qui vivent les mêmes situations dans le silence. Il résonne particulièrement chez des artistes et activistes déjà engagées dans des associations militantes de terrain luttant contre les violences sexistes, sexuelles et discriminatoires (VSSD) dans les espaces festifs et l'écosystème nocturne, dont Anaco (anciennement programmatrice de la Machine du Moulin Rouge, DJ, productrice et fondatrice du collectif Divin0), Domi (DJ et cofondatrice de Consentis) ainsi qu'Astan (programmatrice et DJ), Bambi (DJ et productrice) et sa+ga (DJ, productrice et chanteuse), toutes les trois également membres de la collective *Au-delà du club*. La réunion de ces artistes et associations militantes donne naissance à l'initiative *Réinventer la Nuit*, en octobre 2023, avec l'ambition de diffuser des outils concrets et accessibles à tout l'écosystème nocturne afin de répondre aux violences structurelles trop souvent passées sous silence. Parmi ces outils, les cercles de parole et d'écoute mensuels en mixité choisie sont mis en place au Point Éphémère, à Paris.

Ensemble, nous avons créé cet espace d'expérimentation inédit, qui nous est rapidement apparu comme profondément utile, nécessaire et transformateur. Les cercles se sont construits comme un espace de partage, de soin, de mise en commun, où les témoignages des participant-es résonnent, se répondent et nous confrontent aussi : à la répétition, à l'ampleur, et à la fréquence des VSSD subies par les artistes et professionnel·les des musiques électroniques et actuelles.

C'est de cette prise de conscience, au sein de *Réinventer la Nuit*, qu'est née l'envie, puis la nécessité, de réunir et d'analyser les témoignages partagés dans ces cercles de parole et d'écoute mensuels. Commandée par *Réinventer la Nuit* et menée par *Au-delà du club* entre octobre 2023 et février 2025, cette étude exploratoire s'inscrit dans une démarche féministe inclusive et intersectionnelle. Aux côtés de la psychologue Cannelle Duphil (Consentis), ces

cercles ont abordé sans détour les questions de vulnérabilité, de domination, d'isolement, de confiance en soi, de légitimité, d'abus de pouvoir et de (re)prise de pouvoir. Chaque mois, ces espaces ont été facilités avec une écoute active et engagée. Une membre d'*Au-delà du club* a été présente à chaque session pour collecter les témoignages partagés et anonymisés, en extraire les mécanismes systémiques, et nourrir cette recherche.

À travers cette étude, nous souhaitons transformer positivement ces vécus individuels en matériaux d'étude et en leviers de changement. Nous désirons diffuser et valoriser ces récits subjectifs, non pas comme des exceptions, mais comme l'expression d'un système violent qui perdure. Nous ne prétendons pas tout dire, ni tout solutionner. Cependant, nous souhaitons laisser une trace qui permette de mieux définir et rendre visible les typologies de VSSD, ainsi que les impacts réels qu'elles peuvent avoir sur les personnes qui les subissent au cours d'une carrière professionnelle. Ces cercles nous ont également permis de dégager certaines pistes d'actions et de besoins concrets, qui permettraient, à grande échelle, de réduire, prévenir et réparer les violences sexistes, sexuelles et discriminatoires dans les musiques électroniques et actuelles.

**Note de lecture**

Après un propos introductif et contextuel, cette étude exploratoire est structurée en deux parties principales, suivies d'annexes méthodologiques. La première partie expose les résultats et analyses obtenues à partir des témoignages partagés en cercles et la deuxième partie énonce les besoins exprimés et les pistes d'actions concrètes pour un changement effectif et profond face aux violences sexistes, sexuelles et discriminatoires dans l'écosystème nocturne. Nous avons volontairement exposé le cadre théorique et les méthodologies des cercles de parole et d'écoute et de l'étude exploratoire en annexes pour permettre aux lecteurices intéressé-es de comprendre notre démarche et la façon dont les témoignages ont été collectés et analysés.

**Notes de contenu**

1. Les témoignages présents dans cette étude exploratoire ont été soit listés, soit reformulés dans des phrases à la première personne sans pour autant jamais citer un lieu ou un élément de contexte spécifique permettant d'identifier les personnes concernées. Cela peut présenter un caractère généralisant mais néanmoins essentiel à la préservation de l'anonymat des participant-es aux cercles de parole et d'écoute.
2. Les résultats présentés dans cette étude sont le reflet direct des profils qui ont pris la parole lors des cercles. En grande majorité, il s'agit d'artistes DJ de l'écosystème nocturne en France, pour qui ces cercles ont été identifiés comme des lieux légitimes pour s'exprimer. En conséquence, certaines professions pourtant exposées aux mêmes violences – technicien-nés, équipes de sécurité, booker-euses, personnels d'accueil, barmaids – apparaissent moins visibles, voire totalement absentes dans la parole recueillie. Cela interroge aussi sur les dynamiques d'accès à l'outil de ces cercles mis en place par Réinventer la Nuit : sentiment de légitimité, ressources, réseaux et disponibilités à participer.
3. De la même façon, il est important de souligner que cette étude a été portée par une équipe composée exclusivement de femmes cisgenres, et que la grande majorité des personnes ayant témoigné lors des cercles sont également des femmes cis. Cette réalité influe nécessairement sur les témoignages recueillis et sur une sous-représentation des vécus spécifiques des personnes trans et non-binaires, pourtant également voire plus confrontées aux violences sexistes, sexuelles et discriminatoires dans l'écosystème étudié. Ce constat invite à poursuivre et à élargir le travail engagé, pour mieux inclure la diversité des expériences et des voix présentes dans ces milieux.

**Avertissement de contenu**

Bien qu'aucun témoignage ne soit décrit en détail, l'ensemble de cette étude aborde des sujets sensibles (violences sexuelles, santé mentale, violences au travail) pouvant heurter certain-es lecteur-ices.

# SOMMAIRE

8	<b>Introduction</b>	63	<b>ANNEXES</b>
9	1. Présentation et positionnement des associations à l'origine de l'étude exploratoire	65	<b>Méthodologies</b>
11	2. Le contexte et les objectifs de l'étude exploratoire	65	1. La création de cercles de parole et d'écoute en mixité choisie
14	<b>PARTIE 1</b>	66	1.1 Les cercles de parole : une longue tradition militante de soin et d'empouvoirement collectif
	<b>Les constats et analyses des témoignages recueillis pendant les cercles de parole et d'écoute</b>	66	1.2 La mixité choisie : un mode d'organisation conscient pour libérer la parole
16	1. Les violences sexistes, sexuelles et discriminatoires énoncées par les artistes et professionnel·les de l'écosystème nocturne forment un continuum.	66	1.3 La création d'une méthodologie <i>open source</i> pour la facilitation des cercles de parole et d'écoute
17	1.1 Les typologies de violences sexistes, sexuelles et discriminatoires repérées : physiques, verbales et symboliques	70	1.4 La mise en place concrète des cercles de parole et d'écoute
21	1.2 Le cadre spatio-temporel des violences : un véritable parcours avant, pendant et après les événements, ancré dans l'environnement quotidien des participant·es	76	2. Les contours de l'étude exploratoire
28	1.3 Toustes concerné·es : les différentes personnes et fonctions autrices de violences sexistes, sexuelles et discriminatoires	77	2.1 Le terrain étudié : l'environnement des musiques électroniques et actuelles apparenté à l'écosystème nocturne
36	1.4 Les facteurs aggravants constatés, spécifiques à l'écosystème nocturne	78	2.2 Les méthodes utilisées : grille d'analyse, prise de notes, observation participante à découvert
40	2. Les impacts constatés des violences sexistes, sexuelles et discriminatoires sur la vie et sur la carrière des artistes et professionnel·les entendu·es	82	3. Apports réflexifs
41	2.1 Des impacts psychologiques généraux	83	3.1. La collecte des données pendant les cercles
43	2.2 Des impacts concrets sur les carrières des artistes et des professionnel·les	83	3.2. La composition de l'échantillon des personnes participantes aux cercles
45	2.3 Des stratégies d'adaptation et de survie mises en place par les personnes concernées	84	3.3. Le sentiment d'illégitimité comme frein à la récolte de témoignages des personnes les plus vulnérables/minorisées
50	<b>PARTIE 2</b>	85	3.4. La difficulté à garantir l'anonymat total et le 100 % <i>safer</i> des témoignages et du cercle
	<b>Les besoins exprimés et pistes d'actions concrètes pour un changement effectif de l'écosystème nocturne entier</b>	86	<b>Ressources</b>
51	Piste 1 : La formation systématique et obligatoire	88	<b>Crédits &amp; Remerciements</b>
53	Piste 2 : Le soutien psychologique, l'écoute et le soin		
55	Piste 3 : La standardisation des outils et protocoles renforçant la sécurité des artistes et professionnel·les		
56	<b>Conclusion</b>		

## 1. Présentation et positionnement des associations à l'origine de l'étude exploratoire

### 1.1 L'initiative *Réinventer la Nuit*

*Réinventer la Nuit* est le fruit de la collaboration entre les artistes Paloma Colombe, Domi, Anaco et Bambi, ainsi que des associations *Au-delà du club* et Consentis. Le 19 octobre 2023, l'initiative publiait un manifeste, un appel à l'aide signé par plus de 600 artistes et professionnel·les de l'écosystème musical, afin de dénoncer les VSSD auxquelles les DJ et professionnel·les sont confronté·es dans leur environnement de travail. Au travers d'un maillage d'idées et de réflexions communes pour sécuriser les environnements festifs, *Réinventer la Nuit* crée des outils et des espaces de soin à destination des artistes et des professionnel·les, au travers de documents en *open source* accessibles à toutes et tous en ligne. On y retrouve un **template d'hospitality rider et technique safer**, accompagné de ressources en santé mentale spécifiquement dédiées aux artistes, ainsi que des **templates de chartes et de protocoles d'accueil safer**, à destination des organisateur·ices d'événements festifs. L'initiative a également mis en place des **cercles de parole et d'écoute en mixité choisie** (femmes cis, personnes trans et non-binaires), réservés aux DJ et professionnel·les, exerçant à temps plein ou partiel.

### 1.2 La collective *Au-delà du club*

Depuis 2021, *Au-delà du club* est un laboratoire de recherches artistiques pour des nuits plus inclusives composé d'artistes et professionnelles de l'écosystème nocturne. Sarah Gamrani (DJ & productrice sous le nom de sa+ga, chanteuse et autrice), Laure Togola (directrice artistique et DJ sous le nom d'Astan), Célia Texier (DJ et productrice sous le nom de Bambi), Hewan Goethals (DJ sous le nom de Hewan Aman et graphiste) sont les quatre membres actives de la collective, même si d'autres artistes proches apportent un appui ponctuel lors des différents projets (communication, direction artistique des revues, graphisme, etc.).

*Au-delà du club* se définit comme un espace de joie militante structuré en différents pôles d'activités : **collective d'édition** (publication de livres et de la série de revues thématiques *Flashes : paroles et images pour réinventer les nuits*), **curation événementielle** (temps forts événementiels autour des lancements des revues intégrant une invitation au dialogue avec d'autres regards artistiques) et **studio d'activisme** (intervention, création, facilitation et curation de talks et tables rondes ainsi que création de workshops sur mesure).

Dans ces trois pôles d'activités sont soulevés tous les enjeux actuels qui traversent les milieux festifs et l'industrie musicale depuis une posture féministe intersectionnelle. Depuis ses premières publications, le positionnement d'*Au-delà du club* est de

partir des ressentis, des vécus et des trajectoires intimes des personnes minorisées afin d'analyser les enjeux politiques présents dans les scènes des musiques électroniques et actuelles. Dès le premier ouvrage (2021), utilisant la poésie comme méthode de recherche, puis dans les revues thématiques *Flashes: paroles et images pour réinventer les nuits*, le cœur de la démarche a résidé dans la création d'un espace d'expression et de diffusion pour que des récits intimes, invisibilisés et inspirants puissent exister.

L'intention d'*Au-delà du club* en exécutant cette étude est de poursuivre ce travail méthodique de recherche, appliqué cette fois à un terrain mouvant et imprévisible, afin d'accélérer encore la transformation profonde des espaces festifs et musicaux grâce à la prise de conscience des vécus partagés par les personnes minorisées qui les habitent.

### 1.3 L'organisme de formation *Consentis*

*Consentis* – « *consent is* » en anglais – est une association de lutte contre les violences sexuelles, sexistes et discriminatoires en milieu festif qui a vu le jour en 2018. Celle-ci vise à sensibiliser le public au consentement sexuel dans les lieux festifs mais aussi et surtout à former les professionnel·les du secteur de la musique en les accompagnant dans la mise en place de dispositifs efficaces de prévention. Aujourd'hui organisme de formation certifié QUALIOPF, également à l'origine de la première enquête menée sur le sentiment de sécurité en milieu festif, la structure sortira en 2025 les résultats de sa deuxième étude menée sur le sujet, dont les résultats cibleront notamment les personnes queers.

## 2. Le contexte et les objectifs de l'étude exploratoire

### 2.1 Pourquoi une étude qualitative exploratoire ?

Cette étude exploratoire a été commandée par *Réinventer la Nuit* à la collective *Au-delà du club* suite à la création et la facilitation des cercles de parole et d'écoute mensuels organisés au Point Éphémère entre octobre 2023 et février 2025. Cela s'inscrit dans la poursuite de son engagement envers les professionnel·les du secteur, pour permettre que ces outils aient un écho plus large et afin de transformer ce projet local en un outil répliquable, transformable et adaptable ayant des impacts prolongés.

À l'origine, les cercles de parole et d'écoute ont été pensés comme des espaces de soin dédiés au partage de témoignages afin de répondre à l'isolement que peuvent provoquer les VSSD subies par les artistes et professionnel·les minorisé·es dans les musiques électroniques. En avril 2025, un rapport parlementaire mené par les député·es Sandrine Rousseau et Erwan Balanant a révélé que les VSSD sont « systémiques, endémiques et persistants » dans l'industrie culturelle française, incluant la musique. L'enquête, basée sur près de 400 témoignages, dont celui de *Réinventer la Nuit*, souligne une culture de silence et de déni, malgré les changements découlant du mouvement #MeToo. C'est notamment face au nombre de témoignages partagés en cercles, à leur régularité et à leurs similitudes, que les associations encadrantes des cercles ont réalisé l'importance de les rendre visibles aux yeux de toutes dans cette étude exploratoire, tout en préservant leur anonymat.

Cette étude constitue donc un point de départ pour des futures recherches qualitatives plus approfondies sur les violences sexistes, sexuelles et discriminatoires subies par les artistes et professionnel·les de l'écosystème nocturne. C'est aussi la première fois qu'*Au-delà du club* mène une étude de terrain de la sorte, ce qui implique une méthodologie adaptable et adaptée au fil des cercles de parole et d'écoute, ainsi que des méthodes flexibles pour collecter nos données, basées exclusivement sur l'analyse des témoignages partagés en cercles. Cette étude exploratoire est volontairement centrée sur l'analyse des ressentis, de l'impalpable, de ce qui échappe au quantifiable, des traumatismes qui restent ancrés et parfois ne trouvent pas de mots ni d'espaces pour être exprimés, ce qui est le propre d'une recherche qualitative.

En effet, bien que plusieurs études quantitatives sur les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) dans le milieu du travail<sup>1/2</sup> ou dans les milieux festifs<sup>3/4</sup> aient été publiées, contribuant grandement à la visibilité de ces violences, le parti pris ici est de valoriser les données qualitatives et donc les expériences personnelles et intimes des participant·es. *Au-delà du club* reste convaincue que la compréhension des environnements

professionnels ainsi que sa transformation positive passent également par la diffusion et la valorisation des expériences subjectives des personnes concernées.

## 2.2 Les cinq objectifs principaux de l'étude exploratoire

- Le premier objectif est de **visibiliser les vécus de violences sexistes, sexuelles et discriminatoires des artistes et professionnel·les de l'écosystème nocturne en France**, afin de décrire dans les détails ce que les chiffres déjà connus montrent de manière générale.
- Le deuxième objectif est de **valoriser les témoignages intimes et personnels en démontrant le caractère continu et omniprésent des mécanismes de VSSD** à l'œuvre, dans une démarche féministe.
- Le troisième objectif est de **montrer les impacts tant sur la vie personnelle que la carrière** de ces violences subies dans un cadre professionnel.
- Le quatrième objectif est de **partager les besoins exprimés par les participant·es et les pistes d'actions concrètes pour un changement effectif**, en dépassant l'étape du constat.
- Le cinquième objectif est de **partager une méthodologie open source comme outil politique répliquable et capable de s'ancrer dans différentes réalités locales**. Depuis la création de ces cercles de parole et d'écoute à Paris en octobre 2023, une méthodologie complète a été collectivement élaborée. En annexes de l'étude exploratoire, les outils développés sont mis à disposition pour être librement repris, adaptés et répliqués par d'autres personnes ou collectifs. Nous affirmons l'importance de projets locaux, ancrés et situés, capables de répondre aux réalités spécifiques de chacun·e.

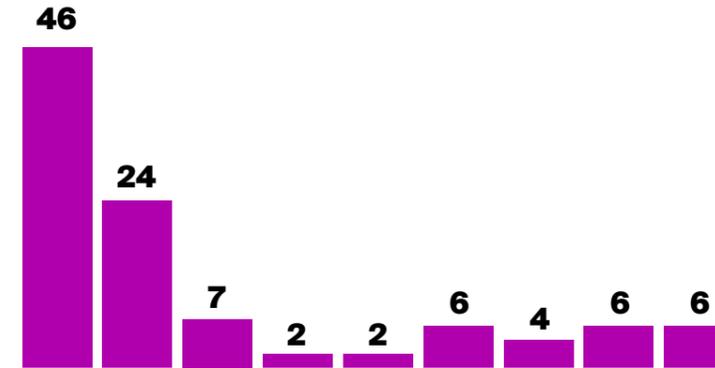
# PARTIE I

## Les constats et analyses des témoignages recueillis pendant les cercles de parole et d'écoute

1. La plupart des participant-es cumulent plusieurs métiers et endossent différentes casquettes, ce qui est une pratique commune à l'industrie musicale et culturelle. Il est donc impossible de les qualifier sous une seule étiquette, ce qui explique pourquoi le total des catégories dépasse le nombre de participant-es.
2. Les participant-es exercent leur activité à temps plein ou partiel. Environ la moitié des participant-es exercent leur activité à temps plein.
3. Les personnes encadrantes de ces cercles ont elles aussi été amenées à participer aux discussions et à participer aux cercles. Dans un souci de clarté, nous ne les comptons pas dans cet échantillon, bien que leur témoignage ait été pris en compte dans les données de l'étude.

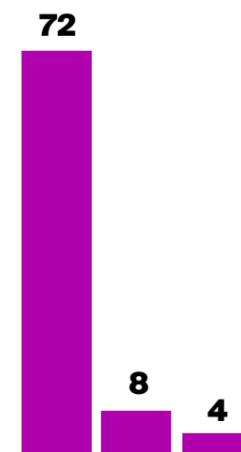
La structuration des constats et analyses présentées dans l'étude exploratoire a été faite à partir des témoignages anonymisés partagés lors de onze cercles de parole et d'écoute organisés entre octobre 2023 et février 2025 par Réinventer la Nuit.

Lors de ces onze cercles, **130 personnes** se sont officiellement inscrites à travers un formulaire d'inscription disponible en ligne (partagé en annexes méthodologiques), **84 d'entre elles** ont participé aux cercles - **46 personnes** se sont donc ainsi inscrites mais ne se sont pas présentées le jour du cercle. L'échantillon d'étude est donc composé de **84 personnes** (entre 22 et 44 ans) parmi lesquelles, selon leur propre détermination :



### PROFESSIONS DES PARTICIPANT-ES

**46** sont DJ. **24** travaillent en production d'événement. **7** font de la musique live. **2** font de la performance scénique. **2** font de la régie son et lumière. **6** font du booking. **4** font du management d'artistes. **6** opèrent en programmation. **6** ont coché autre (physio, community management & relations presse, direction artistique, photographe, vidéaste, journaliste...).



### GENRE ET PRONOMS DES PARTICIPANT-ES

**72** des participant-es s'identifient comme des femmes cisgenres et utilisent le pronom « elle ». **8** s'identifient comme des personnes non-binaires et utilisent le pronom « iel » et/ou « ielle ». **4** s'identifient comme des femmes trans et utilisent le pronom « elle ». Aucun-e des participant-es n'utilise uniquement le pronom « il ».

# 1. LES VIOLENCES SEXISTES, SEXUELLES ET DISCRIMINATOIRES ÉNONCÉES PAR LES ARTISTES ET PROFESSIONNEL·LES DE L'ÉCOSYSTÈME NOCTURNE FORMENT UN CONTINUUM

Dans cette étude, nous utilisons l'expression **violences sexistes, sexuelles et discriminatoires** entendue comme l'ensemble des violences, oppressions et traitements inéquitables et discriminants subis par des personnes en raison de leur genre ou de leur appartenance à un ou plusieurs groupes minorisés. Dans une approche féministe intersectionnelle, ces violences s'inscrivent dans des rapports de pouvoir systémiques qui traversent toutes les sphères de la société et qui ne s'exercent jamais de manière isolée. Ces violences se croisent et se renforcent en fonction de plusieurs critères sociaux et identitaires : genre, orientation sexuelle, race sociale, classe, handicap, apparence physique, statut administratif, religion, âge, entre autres. Ainsi, une même situation de violence peut être vécue de façon radicalement différente selon les oppressions que la personne subit simultanément.

## 1.1 Les typologies de violences sexistes, sexuelles et discriminatoires repérées : physiques, verbales et symboliques

L'un des enseignements principaux de cette étude est la possibilité de faire émerger des typologies de violences spécifiques, classifiables en plusieurs catégories distinctes. Ces violences ont été évoquées au sein des différents témoignages, elles ont des contours subjectifs et sont liées aux ressentis des personnes participantes. Elles ne sont pas questionnées, car l'enjeu ici est de comprendre la manière dont les personnes réceptrices les catégorisent et les envisagent. Ces typologies préexistent aux cercles, notamment dans le cadre légal national, mais prennent un sens spécifique au sein de l'écosystème nocturne étudié. Des exemples spécifiques partagés en cercles sont à chaque fois donnés dans les encadrés suivant les définitions.

### 1.1.A Les violences physiques

Dans le cadre de notre étude, les violences physiques se réfèrent aux violences sexuelles, spécifiquement :

- l'**agression sexuelle** considérée comme un délit et définie comme « toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise » (Article 222-22 du Code pénal);
- le **viol** considéré comme un crime et défini comme « tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, ou tout acte bucco-génital commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur par violence, contrainte, menace ou surprise » (Article 222-23 du Code pénal);
- ainsi que toute utilisation de la force physique pour infliger des blessures ou des souffrances à une personne en raison de sa race, son sexe, son orientation sexuelle, sa religion, son origine ethnique, ou toute autre caractéristique de son identité.

→ les agressions sexuelles dans l'espace de travail, par exemple derrière le *booth*, au bureau ou dans les backstages par des pair-es artistes ou par des personnes de l'entourage professionnel

→ les agressions sexuelles dans la sphère intime par des personnes connues dans le milieu professionnel

→ les viols dans la sphère intime, par des artistes ou pairs masculins qui continuent d'être programmés ou présents à des événements ou en ligne, et donc constamment visibles par la ou les victimes

«Alors même que je terminais mon set, un mec faisant partie de l'organisation de l'événement est arrivé, m'a serré de toutes ses forces dans ses bras pour me féliciter, a passé sa main dans mon dos jusqu'à mes fesses et m'a longuement embrassé la joue. Tout ça s'est passé alors que ma dernière chanson jouait encore. Ça m'a complètement choquée, mon esprit a dissocié et je me suis précipitée vers l'artist care pour lui demander de me commander un taxi et rentrer chez moi le plus rapidement possible.»

### 1.1.B Les violences verbales

Dans notre contexte, les violences verbales englobent tous les propos, insultes, menaces ou discours haineux qui visent à dégrader, humilier ou déshumaniser une personne en raison de son appartenance à un groupe minorisé. Y sont inclus :

- **l'outrage sexiste** considéré comme une contravention et défini comme « tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste qui soit porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère dégradant ou humiliant, soit créé à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante » (Article 621-1 du Code Pénal);
- **le harcèlement sexuel** considéré comme un délit et qui implique le fait, même de façon non répétée, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers (Article 222-33 du Code Pénal). Sur les lieux de travail, le harcèlement sexuel, commis principalement par des hommes sur des personnes sexisées, peut prendre différentes formes, qui peuvent s'additionner et se multiplier dans le temps (manifestations verbales, non verbales et physiques).

→ les commentaires humiliants ou sexualisants sur la tenue, l'apparence ou l'attitude de l'artiste

→ les regards insistants et sexualisants par l'entourage professionnel ou les publics

→ les propos infantilisants

→ les situations de dette sexuelle contre des opportunités de booking

→ les menaces, en personne ou en ligne

→ le chantage affectif et émotionnel, en personne ou en ligne

→ les commentaires non sollicités sur les compétences ou l'apparence de l'artiste au prisme de son genre, de sa race ou de son orientation sexuelle

→ le harcèlement en ligne

→ le harcèlement sexuel de la part des personnes présentes dans le public lors d'une performance

→ le harcèlement sexuel via des remarques considérées comme de la « drague lourde » sur les lieux de travail

«Pendant ma performance, j'ai eu à plusieurs reprises des regards et des commentaires inappropriés venant du public. J'ai entendu des sifflements au moment d'enlever mon pull, voire des insultes très sexualisantes comme « t'es bonne », des gestes déplacés... Il m'est devenu impossible de me concentrer sur mon set alors que mon corps était devenu l'objet de désir sur mon terrain d'expression.»

### 1.1. C Les violences symboliques

Dans le cadre de cette étude, ces violences font référence à des formes de violence à la fois verbales et non verbales, plus subtiles mais tout aussi puissantes, qui agissent sur les représentations attribuées à certains groupes de personnes. Cela peut être caractérisé par des mécanismes d'invisibilisation, de dévalorisation ou d'assignation de stéréotypes négatifs envers ces personnes. Dans le contexte étudié, cela peut faire référence à de nombreuses situations spécifiques au milieu de l'écosystème nocturne, comme listé ci-dessous.

→ le jugement négatif ou la surprise face à la qualité du travail de l'artiste au prisme de son genre

→ la présupposition selon laquelle l'artiste ou la professionnelle n'est pas en mesure de gérer seule la partie technique de son travail

→ les ingérences fréquentes, sans communication préalable et sans consentement, de certains techniciens sur le matériel utilisé pendant les performances

→ l'espace physique et symbolique pris par certains artistes masculins derrière le *booth* lorsque la performance est partagée en b2b (back-to-back désigne le fait de performer à deux)

→ la sexualisation subie au sein d'un environnement professionnel, comme par exemple l'appréhension de l'artiste comme une « conquête sexuelle » plutôt que comme une professionnelle compétente

→ les mécanismes d'invalidation de compétences devant d'autres pair-es et collègues

→ le silence de pair-es de l'environnement professionnel et amical continuant de protéger et faire entrer des agresseurs connus sur des lieux de travail

→ le manque de soutien par des pair-es face à des situations traumatisantes

Premièrement, nous avons constaté que les violences physiques, que l'on pourrait imaginer de prime abord majoritaires quand on adresse le sujet des VSSD, sont en fait très minoritaires dans les témoignages partagés par les participantes aux cercles. Une étude menée par l'European Composer and Songwriters Alliance (ECSA)<sup>5</sup> nous rapporte que 3 femmes sur 5 dans le milieu de la musique, à l'échelle européenne, ont été victimes de harcèlement sexuel, et qu'1 femme sur 5 a subi une agression sexuelle.

Les violences physiques exprimées dans le cadre des cercles ont été rarement subies dans l'espace de travail, mais plutôt dans l'espace intime, avec une personne connue de la victime<sup>6</sup>. Dans les cas où la personne autrice de l'agression sexuelle ou du viol est un artiste ou un professionnel fréquentant les mêmes milieux festifs et professionnels, les victimes ressentent une douleur particulière face à la visibilisation, l'omniprésence et parfois même

la «starification» de leurs agresseurs sur des programmations de clubs, de soirées ou de festivals. Elles évoquent également une peur constante de croiser leurs agresseurs sur leurs lieux de travail ou dans des sphères festives.

Ensuite, les violences verbales et symboliques sont celles qui ont été majoritairement partagées par l'échantillon participant aux cercles de parole et d'écoute. L'étude menée par le collectif CURA (2022) nous montre d'ailleurs que près de 50 % des femmes sont exposées à des «blagues» ou propos à connotation sexuelle ou sexiste dans leur environnement de travail, contre 27 % des hommes. Ceci renforce notre conviction que les violences ne sont, très souvent, pas visibles et qu'au contraire, elles s'étendent sur un spectre large et varié, participant au maintien d'une culture violente et discriminatoire envers les personnes sexisées et minorisées. **Ces violences verbales et symboliques représentent le continuum de façons d'agir spécifiques à nos milieux professionnels envers les artistes sexisées et minorisé-es.** Elles peuvent être subies à des moments et lieux précis dans un cadre professionnel, mais suivent très fréquemment les victimes dans des moments et espaces plus intimes.

## 1.2 Le cadre spatio-temporel des violences: un véritable parcours avant, pendant et après les événements, ancré dans l'environnement quotidien des participant-es

À l'écoute des témoignages des participant-es, nous avons entrepris de catégoriser et d'analyser les contextes spatiaux et temporels dans lesquels les violences se manifestent. Les témoignages reçus pendant les cercles nous ont conduites à concevoir ces violences comme un véritable parcours, structuré en deux phases temporelles distinctes:

- **Autour du temps de travail (avant, après):** que nous définissons comme les espaces et les temps qui se prolongent au-delà du temps de travail. Cela peut être dans l'espace intime et privé, sur les réseaux sociaux et dans des moments informels avec des personnes composantes de l'entourage professionnel.
- **Pendant le temps de travail:** que nous définissons comme les espaces et les temps effectifs de travail, dès l'arrivée des artistes et des professionnel·les sur leurs lieux de travail jusqu'à leur départ.

Nous avons établi une liste non exhaustive des lieux et moments énoncés par les participant-es lors des témoignages en cercles et des exemples concrets sont donnés dans les encadrés.

### 1.2.A Autour du temps de travail (avant et après)

- **Les dynamiques de pouvoir qui se jouent au long cours, dans le quotidien professionnel**

De nombreux témoignages de personnes évoluant dans la production, la programmation ou encore le booking événementiel mettent en lumière des situations continues de relations de travail violentes, particulièrement présentes sur des temps de travail organisationnels. Ces violences verbales et symboliques s'inscrivent souvent dans des dynamiques de pouvoir insidieuses entre des collègues hommes, parfois supérieurs hiérarchiques, et les personnes sexisées et minorisées.

→ les interruptions ou les prises de parole excessivement longues de la part de collègues masculins lors des réunions, ne laissant pas l'espace d'exprimer une opinion

→ les mécanismes d'invalidation des compétences et des propositions de leurs pair-es sexisées et minorisé-es

→ la minimisation des ressentis face à des situations de harcèlement sexuel

→ le déni face à des situations violentes subies par des pair-es

- **La vulnérabilité des artistes pendant les trajets extérieurs à l'espace de représentation**

Qu'il s'agisse des déplacements entre le domicile et le lieu de l'événement, depuis la gare à l'hôtel, ou encore de l'hôtel au lieu de l'événement, ces moments pourtant banals constituent des espaces à hauts risques, où l'isolement peut favoriser les situations violentes.

Les trajets sont des moments qui peuvent être hors du temps de travail effectif. Ils sont parfois oubliés, négligés, alors que le cadre professionnel exige qu'une personne, qu'elle soit salariée courte ou longue durée, soit en sécurité au travail (Article L4121-1 du Code du travail) et lorsqu'elle se rend sur son lieu de travail, quel qu'il soit (Article L411-2 du Code de la sécurité sociale). Cependant, une mise en danger, une situation de harcèlement sexiste et sexuel ou toute situation dangereuse pour les artistes et professionnel·les peut rester compliqué à prouver sur ces trajets auprès des organisateur·ices et employeur·euses.

**« Je me souviens d'un trajet où la personne chargée de nous reconduire à la gare le lendemain de ma performance n'avait pas dormi de la nuit et avait clairement consommé des substances. Ce genre de situation est hyper violent, surtout quand la personne censée être référente ou encadrante devient la source d'insécurité. Heureusement que je n'étais pas seule et qu'un autre artiste s'est proposé de conduire à sa place pour la sécurité de toutes. »**

**« Il m'est arrivé de jouer dans un événement où l'organisation n'avait tout simplement pas prévu de trajet retour pour moi. J'ai dû repartir seule en plein milieu de la nuit, à pied, en passant par un endroit quasiment désert pour rejoindre une route principale. Je me suis sentie complètement livrée à moi-même et vulnérable, comme si ma sécurité n'avait pas été prise en compte une seule seconde. »**

- **Les frontières poreuses entre l'intime et le professionnel pendant les temps « off »**

Le secteur culturel est un environnement professionnel fonctionnant spécifiquement grâce à des logiques de réseaux. Les liens personnels sont tout aussi importants que les compétences professionnelles afin d'accéder aux espaces et aux informations, où le bouche à oreille est une pratique fréquemment utilisée pour recruter. Ce réseau se constitue et se renforce par des événements informels permettant de créer des liens cordiaux, voire amicaux. Cela crée un terreau fertile aux temps à la fois « in » et « off ». Nous abordons ici une des particularités de l'écosystème nocturne, et des milieux culturels dans une plus large mesure, où les frontières entre relations professionnelles et personnelles sont souvent poreuses, et où les violences ne sont pas uniquement subies dans un lieu physique précis mais aussi en périphérie, lors des temps « off » : afters, soirées, dîners d'équipe, temps « off » dans les festivals professionnels... (cf. facteurs aggravants)

**« C'était une soirée entre ami·es, que j'avais organisée chez moi. Et là, un collègue que je considérais comme un ami a insinué que j'obtenais des gigs uniquement parce que j'étais une meuf. Ça m'a complètement sidérée et je n'ai pas su quoi répondre. Après ça, j'ai commencé à éviter certains événements, à être dans l'hyper-vigilance même dans les cercles proches. Ça a clairement eu un impact sur mon sentiment de légitimité à travailler dans le milieu. »**

**« Lors d'une de mes rares soirées off, alors que j'étais en club avec des ami·es, on m'a interpellée pour gérer une agression. Comme c'est un petit milieu, je suis souvent identifiée comme la personne qui sait gérer ce type de situation. J'ai passé des heures à m'occuper de la victime pendant que les autres faisaient la fête. Ce n'était ni mon rôle, ni mon moment. Ça m'a épuisée, et je me suis demandé si j'allais un jour pouvoir refaire la fête normalement dans la ville où j'habite. »**

- **Les espaces en ligne comme prolongement des dynamiques de violences**

Les réseaux sociaux, et en particulier Instagram, X et TikTok, constituent des espaces en ligne où les violences s'exercent bien au-delà du cadre strictement professionnel. On parle de cyberviolences<sup>7</sup> pour parler des violences dans un environnement en ligne. Elles peuvent prendre de nombreuses formes : cyberharcèlement, pornodivulgateur, menaces de viol... Les personnes sexisées et minorisées qui prennent la parole en ligne et se servent de ces plateformes pour leur travail (journalistes, personnalités publiques, artistes, entre autres...) sont particulièrement exposées. En 2021, selon l'étude menée par The Economist Intelligence Unit<sup>8</sup>, « 85% des [personnes sexisées] dans le monde sont exposées à la violence sur Internet, notamment le harcèlement ». Ce chiffre a considérablement augmenté pendant et suite à la pandémie du COVID-19.

Bien que ces plateformes soient devenues des outils indispensables – servant de vitrine pour les artistes, de catalogue pour les programmateur·ices et de canal de communication et de promotion pour les organisateur·ices d'événements –, elles s'inscrivent aussi dans une sphère plus intime, où la frontière entre contenu personnel et professionnel se floute. L'injonction à la disponibilité en ligne et l'exposition permanente sur ces plateformes, couplées à l'absence de frontières claires entre travail et vie personnelle, amplifient une forme d'ingérence de la part de personnes extérieures.

→ le harcèlement en ligne dont le harcèlement sexuel de la part de collègues, de pair·es ou d'inconnu·es

→ la diffamation

→ les pressions implicites liées à l'image et à la réputation

→ la sexualisation non consentie de l'image de l'artiste

→ le stalking par des collègues, des pair·es ou des inconnu·es

→ l'hyper-sollicitation de la part de membres d'une communauté ou d'inconnu·es

→ les campagnes groupées de harcèlement sexiste en ligne

## 1.2.B Pendant le temps de travail

- **Les zones d'accueil**

L'arrivée sur un lieu de travail et la manière dont une personne y est accueillie en tant que professionnel-le jouent un rôle essentiel dans la construction d'un sentiment de confiance et de sécurité. Les points d'entrée des clubs, festivals, salles de concert ou autres lieux de diffusion sont souvent encadrés par du personnel de sécurité et des physios. Ces espaces constituent des zones de contact entre le public, les artistes venu-es se produire et les agent-es de sécurité chargé-es des fouilles et du contrôle des entrées. Ce moment d'interaction, particulièrement chargé, est souvent cité comme une source de tension, tant pour les publics que les professionnel-les.

→ les remarques verbalement agressives

→ les remarques déplacées, sexistes ou sexuelles

→ les propos racistes et discriminants

→ les pressions implicites émanant du personnel de sécurité

→ les violences physiques de la part du public envers le personnel de sécurité au moment d'un refus d'entrée ou de la part du personnel de sécurité envers le public ou les professionnel-les

- **Les loges, un espace refuge dédié aux artistes où la vulnérabilité est plus grande**

Les espaces backstages (loges) sont fréquentés seulement par les équipes organisatrices, les équipes techniques et les artistes. Les artistes utilisent ce lieu comme espace refuge, avant ou après une performance, pour se préparer, se concentrer ou bien faire redescendre l'adrénaline après une performance. C'est aussi un lieu de repos pour les professionnel-les en service. L'espace des loges est, a priori, collectivement perçu comme privé et sécurisé. Cependant, les dynamiques de pouvoir et les comportements oppressifs peuvent y persister, notamment de la part des personnes organisatrices ou de leur environnement social ayant accès aux loges.

*«Après mon set, je suis allé-e dans les loges pour me remettre de mes émotions, mais un ami de l'organisateur est venu faire des remarques sexualisantes sur ma tenue, et des feedbacks non sollicités sur ma façon de mixer. J'étais déjà vulnérable, épuisé-e, et ça m'a encore plus déstabilisé-e. C'était totalement inapproprié, surtout à un moment où je me sentais déjà exposé-e, et je n'ai tout simplement pas su quoi lui répondre.»*

- **Pendant un DJ set ou une performance délivrée par les artistes**

Les moments de performances ne sont pas immunisés de violences. Le fait d'être dans un espace scénique et/ou au centre de l'attention ne protège malheureusement pas les personnes concernées des situations problématiques. Pendant leur temps de performance, les artistes déclarent être fréquemment confronté-es à des attitudes condescendantes, ainsi qu'à des remarques et comportements sexistes, émanant aussi bien du public, des équipes techniques, des promoteur-ices eux-elles-mêmes, et parfois même d'un partenaire masculin avec lequel iels performant en b2b, alors même

que toute leur attention et énergie est tournée vers la performance. La situation s'ajoute à la pression du fait d'être sur scène, attendue et observée, et peut alors décupler leur malaise et l'impact négatif de cette expérience.

*«Lors de ce b2b, j'ai vraiment eu l'impression qu'il prenait toute la place. Il a commencé à prendre des directions musicales sans me les communiquer, et même à me mansplainer sur ma technique de mix, comme si je ne savais pas ce que je faisais. En plein milieu du set, il a brutalement enlevé une track que j'étais en train de mettre, en pleine transition. Après coup, une personne du public est venu me dire qu'il fallait «que je m'impose plus». Je me suis sentie très humiliée dans ce rapport de pouvoir déséquilibré derrière les platines. J'ai eu l'impression qu'on ne me laissait pas prendre ma place.»*

- **En maraude, où les personnes chargées de la safety sont elles-mêmes exposées aux violences**

Les maraudes sont des moments au cours desquels l'hypervigilance des personnes en charge de la prévention est particulièrement accrue, en raison d'une visibilité réduite et d'une sécurité souvent incertaine. Ces interventions impliquent parfois la gestion directe de conflits avec des personnes autrices de violences, ce qui peut, dans de nombreux cas, engendrer des traumatismes importants pour celles et ceux qui y sont confronté-es.

*«Lors d'une maraude dans un club, je me suis retrouvée à gérer une situation compliquée. J'ai remarqué qu'un homme se montrait insistant avec une fille avec qui il était arrivé. Je sentais qu'elle n'avait plus envie d'être avec lui, mais que la réversibilité de son consentement n'était pas prise en compte. J'ai tenté d'intervenir une fois. Celui-ci m'a agressé verbalement et m'a dit «qu'il travaillait ici». En effet, cet homme était un agent de sécurité et avait l'habitude de travailler dans ce club. Bien que n'étant pas en service ce soir-là, il usait de son statut/pouvoir pour profiter d'une personne vulnérable et non consentante, alors même que son métier consiste à assurer la sécurité...»*

- **À la fin d'un événement, au moment du départ du lieu de travail**

Le moment du départ, une fois la performance achevée ou le shift accompli, constitue à nouveau une phase particulièrement sensible dans le parcours des professionnel-les et des artistes. Il marque une transition entre le cadre – parfois relativement sécurisé – de l'espace de travail et l'extérieur, qu'il s'agisse d'un retour au domicile, à l'hôtel ou vers un autre lieu. Les témoignages recueillis soulignent qu'à ce moment-là, les artistes et les professionnel-les sont souvent dans un état de grande vulnérabilité, liée à la fatigue physique et mentale, à l'isolement – notamment lorsqu'ils repartent seul-es-, ou encore à une certaine désorganisation logistique

(déplacements non prévus, retards, absence d'accompagnement, etc.). Cette combinaison de facteurs rend non seulement les personnes plus exposées aux violences (harcèlement, agressions verbales ou physiques, vols...), mais complique également leur capacité à réagir, à signaler ou à se protéger.

**«Je jouais en closing dans un club parisien, l'ingé son a coupé le son sans prévenir alors qu'il restait encore 10 minutes. Personne ne s'est excusé. Ça a été violent et je me suis demandé si on aurait fait ça à un homme DJ. Quand j'ai exprimé mon malaise, un technicien de l'équipe a répondu que «de toute façon, (je) ne savais pas mixer». Je suis partie les larmes aux yeux, choquée par ce manque de respect.»**

- **Le cas spécifique de la rave ou de la free party**

L'environnement spécifique des *free parties*, du fait de leur caractère illégal ou non déclaré, constitue un contexte particulièrement complexe en matière de gestion des violences. L'absence de cadre institutionnel – qu'il s'agisse de dispositifs de sécurité, de structures de prévention ou de protocoles clairs – rend non seulement l'intervention plus difficile, mais accroît également les risques d'exposition aux situations violentes. Dans ces contextes, les personnes chargées de l'organisation et de la prévention se retrouvent souvent isolées, sans possibilité de relais ou de soutien formel, ce qui peut rendre l'expérience non seulement éprouvante, mais aussi profondément traumatisante. Ce sont également des formats où l'organisation horizontale et en co-responsabilité peut rendre difficile l'identification des responsabilités, et donc la mise en œuvre d'actions concrètes en réponse aux violences.

**«Pendant une free party que j'organisais avec mon collectif, une personne du public est venue me signaler qu'elle venait d'être agressée. Cette expérience a vraiment été traumatisante pour moi, car l'auteur des violences ne voulait pas partir du lieu alors même qu'on lui faisait comprendre qu'il n'était plus le bienvenu après son acte. La gestion du conflit a duré plusieurs heures, et je me suis sentie vraiment impuissante et seule à la suite de ce moment.»**

Cette structuration en deux temps – pendant et autour du temps de travail – révèle une réalité préoccupante : **les violences liées au statut professionnel des participant-es ne se cantonnent pas à un moment isolé mais s'inscrivent dans une continuité spatio-temporelle au-delà même de leur cadre strictement professionnel**. Elles traversent les espaces formels (temps d'organisation et de répétitions, scènes, bureaux, festivals) et informels (backstages, afters, les temps de repos ou de loisirs censés être « off »).

L'une des spécificités du secteur culturel réside notamment dans le rôle central que jouent les temps informels – comme les afters, les soirées ou les rencontres entre pair-es – dans la construction et la pérennisation des relations professionnelles. Ces espaces sont souvent perçus comme des extensions implicites du travail, avec une certaine pression impalpable au fait de faire acte de présence. Cette porosité entre sphères professionnelle et personnelle contribue à brouiller les repères : des relations amicales deviennent des relations professionnelles et inversement.

Cette porosité est également palpable au travers des réseaux sociaux : pour certain-es artistes, le fait de bénéficier d'une certaine visibilité peut s'avérer être vulnérabilisant, car le contenu intime se mêle parfois au contenu professionnel, et la sollicitation constante et non consentie d'inconnu-es devient pesante. Pour ces personnes reconnues, le statut professionnel devient alors leur unique identité, et elles ne peuvent pas « quitter » le travail, ce qui est très spécifique au milieu artistique et renforce leur sentiment de vulnérabilité. De plus, ces espaces informels ne sont pas régis par le Code du travail, les personnes ne sont donc pas protégées par leurs employeur-euses lorsqu'elles sont mises en danger hors de ce cadre.

Cette continuité des violences, qui s'exercent non seulement dans le temps et à travers différents espaces traversés, se vit également au contact de différentes personnes occupant des fonctions diverses dans l'écosystème nocturne.

# 1.3 Toustes concerné·es : les différentes personnes et fonctions autrices de violences sexistes, sexuelles et discriminatoires

Dans les témoignages recueillis lors des cercles, les personnes autrices de VSSD sur les participant·es sont en grande majorité des hommes cisgenres, qui occupent des postes de pouvoir, de prise de décisions ou d'influence. Sur tous les témoignages analysés, seulement deux identifiaient une personne sexisée et une personne alliée comme personnes autrices de VSSD.

Nous collectons sous forme de liste non exhaustive tous les postes de l'écosystème nocturne ayant été cités dans les témoignages des participant·es aux cercles et ayant été auteur·ices de VSSD :

- **Les équipes techniques, envers les artistes sexisées**  
Plusieurs artistes témoignent d'un accueil spécifique à cause de leur genre, avec parfois des remarques diminuantes ou une forte remise en cause de leurs capacités professionnelles et de leurs compétences techniques. Des artistes se retrouvent même ignorées lorsqu'elles sont accompagnées de pairs masculins. Selon les chiffres clés (données 2022) publiés en 2024 par la FÉDÉLIMA, les femmes ne représentent qu'environ 12,2% des techniciennes (toutes fonctions confondues) qui accompagnent des équipes artistiques au plateau<sup>9</sup>, ce qui crée une certaine non-mixité dans la plupart des équipes techniques. De plus, ces fonctions sont historiquement perçues comme masculines, stéréotypes liés à des supposées lacunes des personnes minorisées sur les sujets techniques, mécaniques, électriques. Tout cela peut contribuer à expliquer la défiance régulièrement vécue par les artistes et professionnel·les au contact de ces métiers.

- l'intervention physique du technicien sur le matériel utilisé par l'artiste, plutôt qu'une demande verbale et polie
- l'arrêt ou la coupure de la musique en cours, sans prévenir l'artiste au préalable
- les commentaires sur la technique ou sur les choix musicaux de l'artiste après un set
- le non-respect, ainsi que l'invalidation des choix et des demandes techniques de l'artiste (lumière, son...), même après un brief concis avec les équipes techniques

- **Les équipes de sécurité : à la fois témoins, cibles et autrices de violences**

La formation obligatoire aux VHSS pour les agent·es des équipes de sécurité est la principale faiblesse de l'écosystème nocturne. La plupart des équipes engagées sont des équipes externes aux clubs ou aux salles de concert, qui ne reçoivent donc pas les mêmes formations que les équipes du lieu. Ces équipes de sécurité sont rarement paritaires et encore plus rarement formées à l'accueil spécifique du public des musiques électroniques. Dans le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale relative aux violences commises dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, du spectacle vivant, de la mode et de la publicité publié en avril 2025<sup>10</sup>, la recommandation n°15 exprime ouvertement la formation de l'ensemble des agent·es de sécurité placés au contact du public au risque de VHSS.

Côté artistes, plusieurs témoignages montrent une violence verbale de certains agents masculins lors de leur arrivée sur leurs lieux de travail pour mixer à une soirée, ainsi qu'une remise en question de leur statut de DJ au prisme de leur genre. Des témoignages visibilisent aussi de mauvaises prises en charge des artistes par les équipes de sécurité pendant un souci signalé ou après la fin de leurs sets.

- l'évacuation précipitée des artistes de leur espace de travail, sans leur laisser le temps de retirer correctement leur matériel et récupérer leurs affaires
- l'éloignement forcé de l'entrée du lieu lors de l'attente du taxi en fin de set ou de temps de travail
- les commentaires discriminants à l'entrée du lieu
- le présupposé que les personnes sexisées ne sont pas là pour performer, mais sont des accompagnatrices

En revanche, dans l'autre sens, côté agent·es de sécurité et physios à l'entrée de clubs ou d'événements festifs, des témoignages ont également montré qu'il s'agit de postes qui reçoivent spécifiquement une grande quantité de violences verbales, symboliques et parfois physiques. Ces postes ont la particularité d'être souvent occupés par des personnes minorisées, racisées, et parfois précaires (ayant des horaires et des salaires spécifiques à ces postes).

- les insultes
- les propos racistes, sexistes et discriminants
- les lancers de projectiles dangereux de la part de personnes se voyant refuser l'entrée à l'événement
- les violences physiques et les atteintes corporelles

*NB : Nous rappelons ici que nous vivons dans un système de violences sexistes, sexuelles et discriminatoires structurel et internalisé par toustes, mêmes par les personnes minorisées ou victimes de ces violences. Nous sommes toustes concerné·es et pouvons être toustes à la fois victimes et auteur·ices de violences discriminatoires. Le plus important est de reconnaître ses privilèges, questionner son positionnement et ses actions en permanence, tout en étant à l'écoute des personnes qui pourraient ressentir quelque forme de violences.*

«En tant que physio d'un club réputé à Paris, je suis celle qui décide ou non de l'entrée des client-es. Toutes les nuits, je suis systématiquement confrontée à des insultes, des menaces, voire même à de la violence physique dans certains cas, de la part d'hommes dont j'ai refusé l'entrée. C'est vraiment épuisant de travailler dans ces conditions, de faire ce travail d'éducation tous les soirs où je travaille, simplement parce que les hommes n'ont pas appris à recevoir le « non », encore plus quand celui-ci provient d'une femme. Je me demande tous les jours si je ne vais pas démissionner.»

- **Les artistes care, spécifiquement en charge de l'accueil et du déplacement des artistes**

L'accueil artiste, également appelé *artist care*, a un rôle primordial dans le bon déroulé de la soirée. C'est un poste clé dans la diffusion des informations car il fait la médiation entre les équipes artistiques, techniques et de production. Cette personne est censée transmettre les valeurs de l'établissement (règlements et processus d'accueil et de sécurité) et les besoins de l'artiste (*riders*, fiches techniques et demandes spécifiques de sécurité). C'est un poste pivot qui est censé être l'aide principale en cas de problème, car attentif et disponible lors de l'événement pour l'équipe artistique. C'est donc un rôle qui est souvent cité par les témoignages, notamment lorsqu'il est défaillant.

Par exemple, il ou elle doit s'occuper de la venue de l'artiste sur son lieu de travail (clubs, salles de concerts, festivals, etc.) mais également de son retour dans des conditions sécurisées. Il ou elle doit l'accueillir à l'entrée du lieu, lui montrer les endroits clés (backstages, endroits de repos, safe space, *booth*) et s'assurer que l'artiste ne manque de rien pendant sa performance (boissons, demandes techniques...).

→ la consommation d'alcool ou la prise de substances pendant les heures de travail rémunérées

→ la désinhibition, découlant sur des contacts trop rapprochés dans les espaces de travail, dont derrière le *booth* pour les artistes DJ, par exemple

→ les propositions insistantes à poursuivre la soirée après les horaires de travail malgré de multiples refus

→ la mise en danger de l'artiste lors de runs effectués entre le lieu de l'événement et l'hébergement

«À mon arrivée dans ce club berlinois, l'artiste care avait une attitude désinhibée uniquement envers moi, pas envers les autres artistes masculins. Après mon set, il m'a proposé à plusieurs reprises de le suivre en after, malgré mes refus clairs. Plus tard, il m'a contactée sur Instagram en privé. J'ai ressenti un profond malaise à être perçue comme une conquête sexuelle sur mon lieu de travail, spécifiquement par un autre professionnel censé assurer mon accueil au club.»

- **Les publics, envers les artistes et équipes organisatrices d'un événement**

Lors d'un événement, l'enjeu central pour les professionnel·les est d'accueillir les publics dans les meilleures conditions possibles, tandis que l'artiste vise à offrir une performance de qualité, créant ainsi une expérience collective réussie. La plupart du temps, les relations entre publics, artistes et équipes professionnelles se passent de façon fluide et respectueuse. Cependant, les horaires nocturnes, la désinhibition liée à la consommation d'alcool ou de substances et les rapports de domination qui peuvent s'installer dans l'espace festif viennent parfois perturber cet équilibre. Dans ces situations, certains membres du public deviennent auteurs de harcèlement ou d'agressions, ciblant aussi bien les artistes que les équipes techniques et d'accueil. Ce phénomène est particulièrement marqué dans les zones de proximité avec les artistes, comme le *booth*, où la frontière entre espace scénique et espace public devient plus poreuse.

→ les agressions sexistes et sexuelles autour et devant le *booth*

→ les regards insistants et sexualisants

→ les remarques sur la tenue ou l'apparence de l'artiste

→ les remarques jugeantes et diminuantes sur la performance en cours

→ les commentaires insistants perçus comme de la « drague »

→ les tentatives de communication par téléphone interposé pendant la performance de l'artiste

→ les présences non consenties derrière le *booth*

→ les propos racistes et sexistes

- **Les pair-es, collègues, co-organisateur·ices et autres professionnel·les du secteur**

La diversité des témoignages entendus en cercle ont montré que les VSSD peuvent être aussi le fait de personnes issues de cercles proches professionnels, avec qui l'espace de travail est partagé fréquemment. Cela peut être le cas d'autres artistes avec qui les sets sont préparés ou partagés, d'autres artistes présents sur les mêmes line-ups ou croisés dans les backstages, ou dans les *booths*, même brièvement. Cela peut également être des personnes proches comme des professionnel·les du secteur, comme des booker·euses, des manager·euses et agent·es, des programmateur·ices, des responsables de lieux, des organisateur·ices de soirées ou de festivals, ce qui peut rendre la dénonciation plus délicate car la peur d'être exclue de ces cercles de travail ou de sociabilité demeure forte.

«Lors de ma première alternance en label, mon supérieur – de vingt ans mon aîné – me faisait sans cesse des avances malgré mes tentatives de poser des limites. L'ambiance détendue avec l'équipe brouillait les frontières entre vie pro et perso, renforçant un rapport de pouvoir malsain. J'ai simplement quitté mon poste en prétextant une autre offre et je me suis retrouvé·e à ne pas pouvoir valider mon année d'études à cause de cela.»

*«C'était ma première expérience en agence de booking. Naïvement, je pensais que cette relation de travail allait s'apparenter à une collaboration de travail d'égal-e à égal-e. Mais très vite, le rapport de pouvoir s'est inversé. Pendant deux ans, j'ai été tenue dans le flou total sur mes finances. Ils ont ponctionné de l'argent sur mes cachets, ont touché des demandes de subventions pour mon projet sans me prévenir, ont menti lorsque je l'ai découvert... Je me suis sentie dépossédée de mon propre projet, ce manque de transparence m'a rongé de l'intérieur. Je me suis sentie utilisée et manipulée.»*

Les témoignages montrent que dans la quasi-totalité des cas, les VSSD sont commises par des hommes cisgenres envers des personnes sexisées et/ou minorisées. Sans surprise, cela éclaire les chiffres officiels selon lesquels les hommes représentent la quasi-totalité des condamnés pour violences sexistes et sexuelles, soit 99 % de l'ensemble<sup>11</sup>.

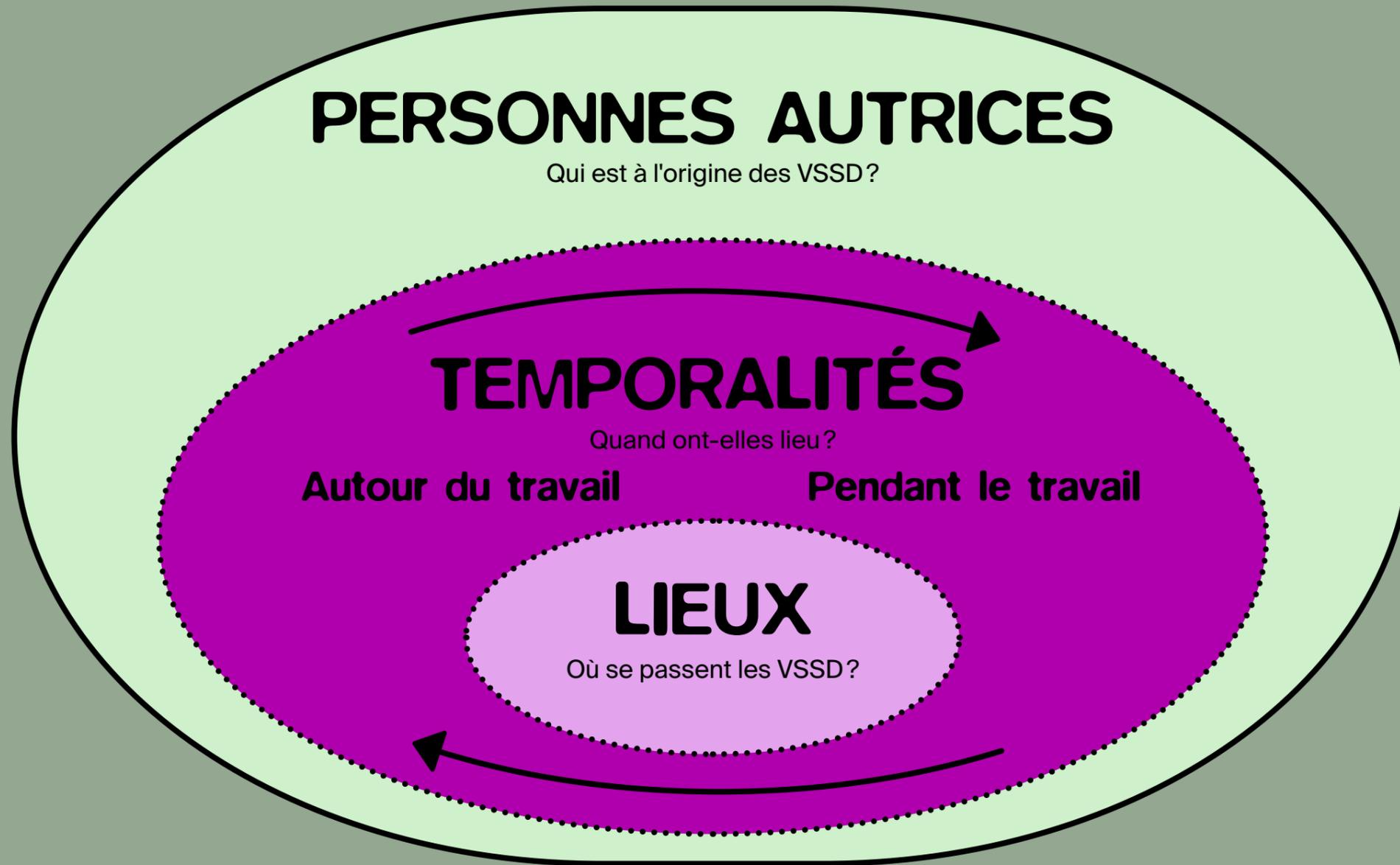
**Le fait d'identifier clairement les fonctions et les postes des personnes émettrices au sein de l'ensemble de l'écosystème nocturne est crucial pour comprendre leur part de responsabilité dans l'existence de VSSD spécifiques à ce milieu.** La mise en évidence des différentes violences que ces personnes peuvent émettre envers les artistes et professionnel·les du secteur permet de saisir que l'entièreté du milieu est concernée. Cela, couplé à l'identification et l'analyse du cadre spatio-temporel des VSSD, nous permet d'affirmer qu'elles surviennent de façon **diffuse et omniprésente, traversant l'ensemble des espaces et des temporalités de travail, au contact de tous les corps de métier du secteur.** Les témoignages exprimés pendant les cercles reflètent une réalité systémique qui s'inscrit dans le quotidien professionnel des personnes minorisées, et qui n'est pas le fait de simple actes isolés.

La majorité des témoignages recueillis lors des cercles proviennent d'artistes DJ, ce qui peut représenter un biais dans la façon dont les résultats sont énoncés en amplifiant les vécus de cette profession. Toutefois, cela n'implique en rien que les artistes soient les seul·es concerné·es. Bien au contraire, ce déséquilibre dans les récits disponibles peut masquer des violences similaires ou spécifiques vécues par d'autres professionnel·les de la nuit, comme les barmaids, les personnes en charge de l'accueil ou de la sécurité, les technicien·nes. Par exemple, dans les métiers techniques du spectacle vivant, 74% des postes sont occupés par des hommes, et 55% des personnes occupant des postes à la technique sont dans la tranche d'âge 36-50 ans selon le dernier tableau de bord publié en 2023 par l'Assurance Formation Des Activités du Spectacle (AFDAS) et la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation Spectacle-Vivant (CPNEF-SV)<sup>12</sup>. Pour les professionnel·les du secteur, cela veut dire que la plupart de leurs collègues de travail en clubs, en salles de concerts et en festivals sont des hommes cisgenres, et ainsi potentiellement que les rapports de domination sont présents dans la pratique quotidienne de leurs métiers, étant par là plus exposé·es à certaines formes de violences et de discriminations. Sur les

moments d'exploitation, cela signifie qu'une grande majorité des accueils techniques sont faits par des hommes cisgenres, parfois plus âgés qu'elleux et ayant potentiellement plus d'expérience dans la structure concernée.

Après avoir analysé les typologies et les parcours des VSSD, il convient à présent d'analyser les facteurs aggravants spécifiques à l'écosystème nocturne. La section suivante se propose d'examiner ces spécificités à partir des constats recueillis lors de cette étude.

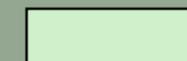
# Le continuum des VSSD dans l'écosystème nocturne



**Les violences apparaissent dans des lieux divers**  
Chez soi, sur les réseaux sociaux, pendant les trajets pour se rendre sur son lieu de performance ou de travail, dans les zones d'accueil, derrière et autour du DJ *booth*, dans les backstages...



**Les violences sont omniprésentes dans le temps**  
Autour (avant/après) et pendant les temps de travail



**Les personnes autrices de violences occupent des rôles divers dans l'écosystème nocturne**  
Les équipes techniques, les équipes de sécurité, les collègues, les publics...



**La porosité (spatiale, temporelle et relationnelle) entre sphère professionnelle et intime**

## 1.4 Les facteurs aggravants constatés, spécifiques à l'écosystème nocturne

Un facteur aggravant désigne tout élément contextuel ou structurel qui renforce la probabilité, l'intensité ou les impacts des VSSD, tout en rendant leur dénonciation plus difficile. Ces facteurs ne relèvent pas uniquement des comportements individuels, mais s'inscrivent dans des dynamiques systémiques, souvent invisibilisées car normalisées dans l'écosystème nocturne.

Grâce aux témoignages partagés en cercle, nous avons pu identifier et analyser certains **facteurs aggravants principaux** propres à l'écosystème nocturne, dont notamment :

- **La forte exposition, la banalisation et l'addiction à l'alcool** et aux prises de différentes substances psychoactives. C'est un caractère spécifique des milieux artistiques et culturels, notamment lors des temps nocturnes et festifs, qui sont souvent des temps professionnels. Il s'agit d'un secteur où s'est installée une culture de la consommation d'alcool, largement normalisée et présente à toutes les étapes des relations professionnelles : lors de rendez-vous informels, de rencontres clés, de concerts, de tournées et même de moments de négociation ou de prise de décision. En effet, 43% des professionnel·les de la musique ont un rapport addictif à l'alcool et 30% aux psychoactifs<sup>13</sup>. Dans certains cas, ce rapport aux substances peut déplacer la responsabilité sur un état altéré plutôt que sur les personnes autrices de violences, et peut aussi être utilisé pour disqualifier la parole des personnes victimes.
- **L'absence d'espaces clairement identifiés et dédiés** au signalement de violences subies dans le cadre professionnel. Depuis le 1er janvier 2024, un accord est entré en vigueur sur la prévention des violences sexuelles et des agissements sexistes dans la branche du spectacle vivant privé<sup>14</sup>, proposant notamment l'accès à des procédures de signalement et d'enquêtes pour les structures employeuses. Cependant, l'existence de ces protocoles reste difficilement identifiable par les artistes et professionnel·les des musiques électroniques et actuelles, notamment par les DJ ayant témoigné en cercles.
- **Le fonctionnement en réseau au sein d'un milieu assez resserré**, qui conduit au fait que certaines personnes cibles de violences sont amenées à croiser ou travailler aux côtés de leurs agresseurs. Cette proximité contrainte constitue un facteur de vulnérabilité supplémentaire et complique les démarches de signalement ou de protection. Cela peut également renforcer l'omerta au sein d'un secteur dans lequel les réseaux sont fortement interconnectés.
- **La porosité entre sphères professionnelle et informelle**, qui est une caractéristique clé des milieux culturels et de l'écosystème nocturne (cf. partie 1.2) et qui rend les frontières

et les limites du consentement plus difficiles à poser. L'intégration des artistes et professionnel·les dans ce milieu se fait très souvent dans des contextes décalés ou informels. Certaines interactions peuvent être à la fois perçues comme une opportunité professionnelle et comme une situation de sociabilité privée, rendant plus floue la capacité des personnes à refuser ou à dénoncer des comportements violents sans craindre de compromettre leur carrière. De plus, cette porosité tend à normaliser des comportements transgressifs en les requalifiant en pratiques « habituelles » ou « tolérées » du milieu, contribuant à l'installation d'un climat permissif vis-à-vis des violences sexistes, sexuelles et discriminatoires.

- **La double précarité structurelle** : d'une part, il y a la précarité inhérente au statut même de l'intermittence ou des contrats courts des artistes et professionnel·les du secteur, qui impliquent souvent des relations professionnelles fondées sur la connaissance mutuelle, la cooptation, et des réseaux informels. D'autre part, la précarité économique qui en découle pèse directement sur la capacité des personnes à poser des limites ou à dénoncer les violences et discriminations qu'elles subissent.
- **L'isolement structurel** de nombreuses personnes concernées (femmes, personnes LGBTQIA+, racisées...), souvent seules dans des équipes masculines ou en situation minoritaire dans des programmations. Pour les artistes spécifiquement, en fonction de la structuration et du développement de leur projet, cela peut impliquer un isolement physique marqué par le fait de voyager, de performer seul·e, et d'être en mobilité constante, pouvant fragiliser le maintien de relations personnelles et de réseaux de soutien.
- **Le silence du « boys' club »**, qui se traduit par des dynamiques de protection mutuelle entre pairs masculins, qui tendent à minimiser, invisibiliser ou passer sous silence les comportements violents ou abusifs de certains membres du groupe. Cela permet non seulement de préserver les positions acquises au sein des réseaux professionnels et amicaux, mais contribue aussi à la perpétuation des violences, en maintenant en place les agresseurs, qui continuent d'être invités, programmés ou sollicités, malgré les faits qui leur sont reprochés. Dans l'étude, *Be The Change: Gender Equity in Music*<sup>15</sup>, menée par MiDiA Research, TuneCore et Believe, on découvre que 53% des hommes qui ont été témoins de VSSD dans le secteur musical étudié ne l'ont pas reporté.
- **La fréquence des événements**, qui peut engendrer une forme de répétition et de banalisation des VSSD découlant vers de la résignation, surtout lorsque celles-ci se répètent week-end après week-end.
- **La multiplication des lieux de travail pour les artistes et professionnel·les**, qui participe au caractère imprévu des VSSD, car il n'existe pas de protocole commun ou standardisé relatif à un accueil safer sur un lieu. La multiplication des

NB : Nous ne portons aucun jugement sur les personnes qui consomment des drogues à des fins récréatives, ni sur celles qui sont exposées à des terrains addictifs. Nous savons que ces dernières peuvent faire face à des défis complexes, souvent exacerbés par un manque de ressources ou un environnement peu favorable à leur rétablissement. Cependant, les témoignages montrent que la consommation d'alcool et la prise de substances et leur banalisation par les artistes ou les personnes travaillant dans le secteur sont à l'origine de nombreux comportements violents.

équipes de travail et le fait de devoir sans cesse collaborer avec de nouvelles personnes peut être également perçu comme un facteur aggravant.

- **L'influence ou la notoriété de certaines personnes autrices de violences dans l'écosystème nocturne**, qui limite les possibilités de prise de parole ou d'alerte, de peur de représailles ou d'exclusion. Dans un milieu où les opportunités dépendent largement de la réputation et des relations informelles, dénoncer une personne influente expose à un risque réel d'exclusion ou de blocage de carrière. Cette dynamique alimente un climat d'impunité, dans lequel les violences sont tolérées, voire banalisées.
- **Les idées préconçues et représentations quant au rôle des artistes et de leur environnement** continuent de fortement influencer le bien-être de celles et ceux qui évoluent dans ce secteur. Par exemple, le don de soi pour un « métier-passion » apparaît comme une norme implicite, poussant les artistes et les professionnel-le-s à consacrer sans compter leur temps, leurs ressources et leur énergie, quitte à dépasser leurs propres limites physiques, psychologiques et financières. À cela s'ajoute la figure persistante de l'artiste torturé-e, dont la douleur et le mal-être seraient non seulement tolérés, mais parfois érigés en moteur créatif. Ces représentations participent ainsi à entretenir un climat où le mal-être est banalisé et peu reconnu, fragilisant durablement les personnes tout au long de leurs parcours professionnels.
- **Au sein spécifiquement des espaces artistiques militants: la violence intracommunautaire**, qui peut désigner les violences exercées ou subies au sein d'un même groupe social, politique, culturel ou identitaire. Il existe un présupposé fragile selon lequel les personnes se sentiraient sécurisées dans des espaces militants qui leur ressemblent, ou encore des espaces qui se proclament « safe » tandis que le risque zéro n'existe pas. Dans ces situations, il est possible de penser que le partage de valeurs communes protégerait de certaines violences, pouvant conduire à baisser sa garde ou être plus vulnérable. Pourtant, ces espaces ne sont pas exempts de violences, et elles peuvent être d'autant plus brutales quand les personnes ne s'attendent pas à les recevoir.

Tous ces facteurs aggravants peuvent être cumulatifs et participent à la **minimisation des violences subies et à l'enracinement du silence** autour des VSSD dans l'écosystème nocturne étudié. Ils renforcent le sentiment que la violence fait intrinsèquement partie du milieu, et ceci dès le début d'une carrière, pourtant moment charnière dans la construction des artistes et professionnel-les.

En effet, lorsque des personnes cibles subissent des violences dans le cadre de leur profession, il existe très peu voire pas d'espaces dédiés et connus pour recueillir la parole, pour alerter, pour faire reconnaître ce qui s'est produit. Une remarque sexiste après un concert, une agression physique ou verbale pendant un DJ set,

une situation de harcèlement dans une équipe de production: cela est relégué à l'informel, aux discussions en coulisses, à la rumeur. Ce manque d'espaces de dépôt et de reconnaissance des vécus crée un **terreau propice à l'isolement, qui alimente une forme d'auto-silenciation**, et de **minimisation des violences subies par les victimes**. Ce mécanisme devient un facteur clé de la banalisation de ces violences, qui est amplifié par la répétition inhérente à certains métiers.

Par exemple, un-e artiste peut performer plusieurs fois par week-end et peut subir différents types de violences à répétition dans plusieurs lieux différents, une personne au poste de physio positionnée à l'entrée d'un club plusieurs soirs d'affilés et peut être confrontée à des propos et actions violentes de la part des publics de façon répétitive, ou encore une régisseuse en tournée peut enchaîner les dates dans différents lieux avec des équipes d'accueil différentes... Le danger de la banalisation de ces violences, combiné au caractère répétitif et au manque d'espaces dédiés à recueillir la parole, participe au fait qu'elles deviennent rapidement partie intégrante de l'environnement de travail, pouvant être perçues comme des risques « ordinaires », et donc de plus en plus difficiles à nommer, à dénoncer, à visibiliser: **70% des professionnel-les de la musique ayant subi des violences ne l'ont pas signalé**, souvent par crainte de représailles ou par manque de confiance dans les mécanismes de signalement<sup>16</sup>.

Enfin, ce qui revient avec force dans les témoignages en cercles est le caractère épuisant, diffus et omniprésent de ces violences. Il ne s'agit pas d'un seul événement traumatisant, mais bien d'une accumulation de micro-violences et de violences au cours d'une carrière, au sein d'un climat favorable à ce qu'elles aient lieu. Cela s'ajoute aux conditions de travail particulières au sein d'un secteur déjà marqué par la précarité, l'intensité des rythmes de travail, le surmenage et le stress. Grâce aux témoignages partagés en cercles, il a été possible d'aller au-delà de la caractérisation de ces violences et d'accéder à un niveau de lecture supplémentaire permettant d'identifier les différents impacts que ces violences ont sur les artistes et professionnel-les ayant témoigné.

## 2. LES IMPACTS CONSTATÉS DES VIOLENCES SEXISTES, SEXUELLES ET DISCRIMINATOIRES SUR LA VIE ET SUR LA CARRIÈRE DES ARTISTES ET PROFESSIONNEL·LES ENTENDU·ES

### 2.1 Des impacts psychologiques généraux

Les **impacts psychologiques** des VSSD font référence aux effets psychologiques, affectifs et émotionnels que subissent les personnes confrontées à ces violences, qu'elles soient physiques, verbales ou symboliques. Dans le domaine de la psychologie, ils sont appelés **psycho-traumatismes** et sont définis comme « l'ensemble des troubles psychiques immédiats, post-immédiats puis chroniques, se développant chez une personne après un événement traumatique ayant menacé son intégrité physique et/ou psychique<sup>17</sup> ». Cela a des conséquences profondes sur l'estime de soi, le bien-être mental et l'équilibre émotionnel des personnes et peut engendrer des réponses émotionnelles telles que l'isolement social, l'évitement de certaines situations, l'anxiété, ou des formes de dépression, du stress post-traumatique et un sentiment de honte.

*« Je travaillais en tant que community manager sur un concert. Un soir, dans une salle où j'ai l'habitude de travailler, je n'avais pas de bracelet staff, mais pour moi c'était totalement ok d'être derrière les crash barrières puisque les équipes de la salle me connaissaient bien. Je me suis fait virer violemment par le tour manager des artistes qui jouaient ce soir-là. Je me suis sentie humiliée, j'ai pleuré pendant des semaines après cet événement en repensant à la façon dont on m'avait discréditée. C'était un acte supplémentaire, parmi tant d'autres, qui m'ont fait penser ce jour-là que j'allais complètement arrêter ce métier. »*

En effet, chaque partage de témoignage pendant les cercles a montré les traces que les violences subies peuvent laisser a posteriori, pouvant gravement affecter la santé mentale des victimes et participer à des cas de vulnérabilités émotionnelles, de stress, d'épuisement, d'hypervigilance, de burn-out ou même de dépression prolongée. Cela participe à une forme de souffrance au travail qui est souvent invisible de l'entourage des personnes concernées.

*« J'ai subi des remarques transphobes lors d'un événement où je jouais en club. Cette fois-ci, j'ai tenté de les confronter ce qui a engendré un conflit avec les personnes concernées. Ça a eu de graves conséquences sur ma santé mentale, car je suis restée des jours au lit sans avoir envie de rien, j'ai même eu du mal à me remettre à écouter de la musique, et je suis certaine que cela m'a retiré toute opportunité de booking dans ce lieu ensuite. J'ai eu un arrêt de travail et de longues semaines de dépression. »*

Ce que nous qualifions d'**impacts psychologiques** des violences dans les milieux artistiques sont souvent difficilement identifiables par l'artiste à court terme. Ces impacts – épuisement émotionnel, anxiété, troubles du sommeil, perte de plaisir dans la pratique artistique – s'installent de manière insidieuse, ce qui rend leur reconnaissance complexe, surtout dans des univers professionnels qui les normalisent.

Même lorsque ces impacts sont identifiés, ils trouvent peu d'espaces pour être exprimés et reconnus, comme nous l'avons vu précédemment. D'une part, les proches extérieurs à ces milieux ne comprennent pas toujours les dynamiques spécifiques à ces métiers, d'autre part, l'entourage professionnel peut être partie prenante, voire autrice de ces violences, créant un climat de méfiance et de silenciation. Enfin, les personnes victimes peuvent être découragées à prendre la parole publiquement de peur d'un « retour de bâton » pouvant les exclure ou les discréditer davantage.

Ce verrouillage des espaces de parole **renforce le sentiment d'isolement des artistes touchés-es par ces violences**, qui s'accompagne généralement de processus psychologiques délétères : démotivation, perte de confiance en soi, remise en question des compétences, dévalorisation professionnelle. Les personnes concernées en viennent même à douter de leur légitimité, nourrissant un syndrome de l'imposteur-e (sentiment de profonde illégitimité, de ne pas mériter la place que l'on occupe) qui, loin d'être un malaise personnel, est le produit direct de ces violences systémiques. À long terme, ces impacts peuvent mettre en péril les bases mêmes de la capacité créative, fragilisent les parcours professionnels et participent au cercle vicieux d'auto-censure et retrait.

Plus largement, **la culture professionnelle violente et discriminatoire** qui imprègne ces écosystèmes professionnels rend la dénonciation de ces violences encore plus difficile. Car ces comportements sont non seulement tolérés mais souvent banalisés, et restent largement impunis. Cette banalisation produit des conséquences structurelles graves, notamment pour les personnes sexisées et minorisées, qui se trouvent confrontées à divers obstacles pour continuer leur carrière. L'accumulation et la difficulté à faire reconnaître ces violences peuvent avoir des impacts concrets sur la vie et les carrières des artistes et professionnel·les, qui sont présentés-es dans la partie suivante, pouvant aller jusqu'à des arrêts de carrière, des retraits prolongés de la scène artistique ou une réorientation contrainte.

## 2.2 Des impacts concrets sur les carrières des artistes et des professionnel·les

S'ajoutent aux impacts précédemment décrits d'autres impacts que nous décrirons comme professionnels, c'est-à-dire des **conséquences concrètes et directes sur les carrières des artistes et professionnel·les**.

Les témoignages partagés en cercles mettent en lumière différentes **répercussions sur la manière dont se sentent et se comportent les personnes concernées** après avoir été victimes de violences, ainsi que les mécanismes de mises à l'écart envers elles :

- **Des difficultés à se rendre sur son lieu de travail** : liées au stress, à l'anxiété, à la peur que certaines violences se reproduisent. Pour les artistes spécifiquement, cela peut se traduire par une difficulté à monter sur scène pour performer, l'espace scénique pouvant devenir un espace d'insécurité et d'inconfort plutôt que d'expression libre.
- **Des mécanismes d'auto-censure** : ce qui peut aller jusqu'à des refus d'opportunités professionnelles et de collaborations pour éviter certaines personnes ou contextes, des refus de se montrer dans des lieux de sociabilité, des difficultés à promouvoir son projet artistique ou professionnel publiquement...
- **Des marginalisations dans les réseaux professionnels** : cela se matérialise en la perte d'accès à certains cercles professionnels, événements ou réseaux de soutien, la perte de bookings ou de contrats, et donc la perte de rémunération ou d'heures d'intermittence nécessaires à renouveler son statut, accentuant une situation professionnelle précaire.

*« J'ai été pendant plusieurs années la programmatrice d'une salle de concert en région parisienne. J'ai senti à plusieurs reprises que mes choix étaient systématiquement remis en question en interne. Le point de bascule a été atteint lorsqu'un membre de l'équipe a été publiquement mis en cause par une cliente pour des faits de violence. J'ai alors demandé son exclusion définitive du lieu. Quelques mois plus tard, je l'ai pourtant croisé lors d'un événement que nous organisons. J'ai exprimé mon désaccord auprès de la direction, ce qui a alors résulté en menaces directes à mon encontre. Alors même que j'adorais mon poste, j'ai donné ma démission. Depuis, je me retrouve dans une situation de grande détresse, à la fois psychologique et professionnelle. »*

- **Une double peine suite à des dénonciations de violences** : soit les personnes concernées prennent la parole, au risque immédiat de perdre l'accès à leurs réseaux professionnels, d'être isolées, discréditées, et de ne recevoir que peu ou pas de soutien effectif, soit elles sont contraintes au silence, pour

ne pas « faire de vagues » et pour tenter de continuer à évoluer dans leur secteur, mais en restant exposées aux mêmes environnements violents, avec la peur que les agressions se répètent. Le silence protège à court terme, mais perpétue les violences et l'impunité, tandis que la parole libère mais peut fragiliser et isoler.

- **Des changements de vie radicaux** : comme un changement de ville ou un renouvellement total de ses réseaux professionnels, ils ont été plusieurs fois évoqués comme de sérieux impacts dans la carrière des participant-es. Ils sont parfois initiés par la personne elle-même, dans une logique de protection, ou au contraire imposés par les auteur-es ou leur entourage, par la menace, en réaction à une prise de parole.

*« J'ai été victime de plusieurs agressions sexuelles par des collègues dans le cadre professionnel d'un festival français très réputé. Je l'ai immédiatement fait remonter aux équipes en interne. Tout le monde a fini par me tourner le dos, alors même qu'ils disaient « me soutenir ». Une autre agression, sur un temps informel, m'a poussée à déménager par peur de recroiser l'agresseur. J'ai sombré dans une dépression sévère, d'autant plus difficile à vivre que je le vois aujourd'hui intégré à des espaces féministes. »*

- **Des abandons de carrière** : comme un abandon de projet artistique, une reconversion professionnelle, ou un retrait total de l'écosystème nocturne. Pour certain-es, ces décisions sont le résultat direct de violences subies, face auxquelles l'absence de reconnaissance, de soutien ou de réparation rendait toute poursuite impossible.

*« C'est la répétition de remarques sexistes, racistes, voire de harcèlement que je subissais depuis des années dans le cadre de ma pratique artistique qui m'ont progressivement épuisée. À force d'encaisser, j'ai fini par faire un burn-out. J'ai décidé de faire une pause, sans savoir aujourd'hui si je vais retrouver l'envie ou la force de reprendre un jour. »*

## 2.3 Des stratégies d'adaptation et de survie mises en place par les personnes concernées

En réponse aux VSSD subies, les personnes participantes au cercle expriment en creux de leurs témoignages des stratégies d'adaptation, de protection ou de résistance. Ces stratégies, résumées sous forme de liste non exhaustive, peuvent prendre la forme de :

- **la reproduction des schémas violents subis** : s'exprimer par la copie des codes dominants perçus comme masculins, adopter une posture autoritaire, effacer toute forme de vulnérabilité, voire se construire une carapace émotionnelle – ne pas sourire, se montrer froid-e ou distant-e – afin de s'imposer dans des environnements majoritairement masculins.
- **la sidération** : il s'agit d'une réaction psychique face à un événement vécu comme dangereux, qui entraîne une incapacité à réagir face à ce qui est subi. C'est un mécanisme de survie très courant, qui s'enclenche souvent malgré la personne victime, et qui peut provoquer chez les personnes une immobilisation du corps et/ou de l'esprit.
- **la fuite ou l'évitement** : réaction réflexe à un danger, où le corps et l'esprit cherchent à échapper le plus rapidement possible à la situation perçue comme menaçante ou traumatique. La fuite peut se manifester physiquement (quitter un lieu, fuir une interaction, éviter une personne ou une situation), mentalement (se déconnecter émotionnellement, se dissocier, se distraire ou se réfugier dans une activité), structurellement (changer de travail, d'environnement, ne plus accepter de dates ou de missions seules, ou se retirer totalement d'un espace professionnel, créatif ou d'un collectif).
- **l'hypervigilance** : cela peut se traduire par l'obligation de poser un cadre clair dès le début d'une collaboration, d'anticiper les dynamiques de domination, quitte à se surprotéger, ou à adapter son apparence ou sa tenue, en prévention de certaines remarques sexualisantes sur le physique. L'hypervigilance peut aussi être un état psychique post-traumatique dans lequel toute élément est analysé sans cesse car le corps se sent en danger. Il est alors dans un état de vigilance exacerbée dans les contextes où la violence peut se reproduire, ou parfois encore en permanence, ce qui peut être épuisant pour les personnes concernées.
- **la colère** : émotion caractéristique ressentie dans un cadre injuste ou face à des situations non consenties, certaines participant-es l'utilisent à leur tour comme levier de survie et canalisent cette émotion dans des luttes militantes, en l'intégrant à la démarche professionnelle et artistique de leur carrière.

- **L'affirmation de soi et la création d'espaces régis par ses propres valeurs** : la volonté de ne plus se mettre en retrait, de revendiquer sa place, qui peut se traduire par des actions ciblées, à l'échelle locale ou professionnelle, dans lesquelles les personnes injectent leurs valeurs et leur refus des rapports de domination.
- **L'auto-formation et l'autonomisation** : comme mécanisme de défense, le besoin de maîtriser tous les aspects d'un métier pour ne plus avoir à dépendre des hommes, tout en redoublant d'efforts pour prouver sa légitimité.
- **Le soutien collectif, le partage d'expérience, la prise de parole publique ou l'engagement militant** : ils peuvent être une forme de réponse qui émerge face aux violences, notamment à travers la création d'espaces en non-mixité, propices au partage de ressources, de savoirs et d'expériences.

*« En tant qu'artiste femme, je me suis rendu compte que la tenue de scène était un vrai sujet. Personnellement, j'adapte ma tenue en fonction du type de public pour lequel je vais performer. Dans des soirées queers, où je me sens en sécurité et respectée, je peux porter des tenues plus moulantes ou légères, sans craindre d'être sexualisée. En revanche, pour des soirées plus mainstream, avec un public majoritairement masculin, je privilégie des vêtements amples, parfois même au détriment de mon confort. Il m'est arrivé de mixer en gardant ma doudoune, alors que j'étais en sueur, simplement parce que je me sentais trop exposée face à un premier rang composé d'hommes. »*

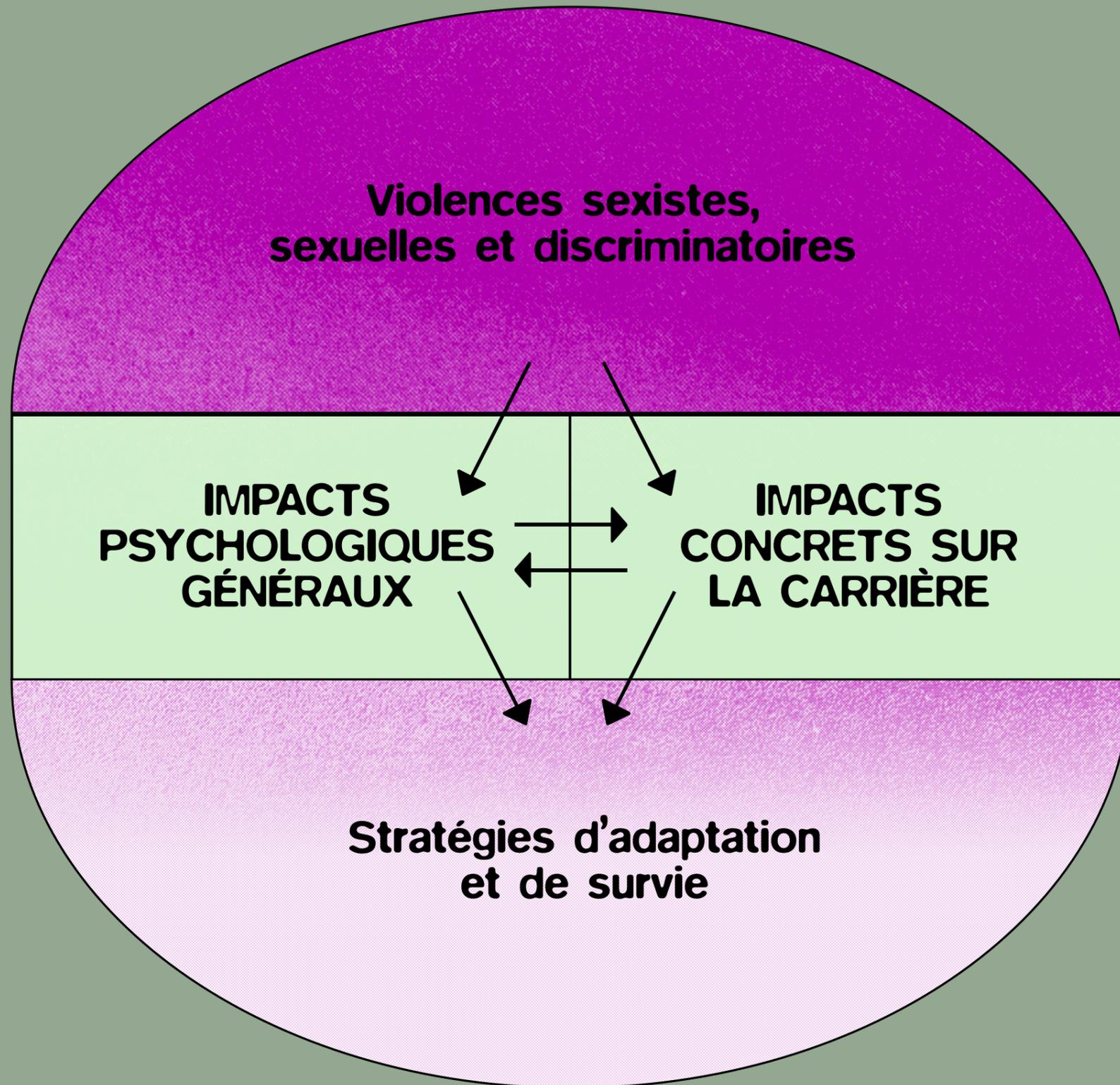
*« Je travaille dans le milieu des musiques actuelles depuis plus de 15 ans. Très tôt dans ma carrière, j'ai senti que certains espaces m'étaient refusés, notamment celui de la technique. Les équipes techniques de la salle où je travaille ne veulent même pas que je touche au matériel, comme si j'allais le casser... Petit à petit, j'ai fini par interioriser cette mise à l'écart. Ce sont presque exclusivement des hommes qui occupent ces postes, et on nous fait vite comprendre qu'on n'a rien à faire là. Récemment, j'ai décidé de m'auto-former sur mon temps libre, parce que j'en ai marre de dépendre d'eux, et parce que je veux pouvoir revendiquer ma place partout, y compris derrière une console ou sur une fiche technique. »*

Les VSSD laissent des traces profondes sur les personnes cibles de ces violences dans l'écosystème des musiques électroniques et actuelles. **Que ce soit à une échelle individuelle ou collective, leurs impacts psychologiques et professionnels sont importants, transformant des trajectoires de carrière bien au-delà de l'événement violent lui-même.**

Pour y survivre, les personnes concernées développent des stratégies d'adaptation qui sont des mécanismes, bien qu'indispensables pour se protéger, entraînant à leur tour un épuisement des ressources mentales et émotionnelles et favorisant la démotivation, l'isolement et parfois l'arrêt de carrière. Parmi d'autres raisons, comme celles liées aux mécanismes de programmation des artistes ou à l'occupation des postes de décision par des professionnels masculins, cela contribue directement à entretenir la sous-représentation des femmes et des minorités de genre dans le secteur. Par exemple, les chiffres observés par l'étude FACTS 2024<sup>18</sup>, menée en 2022 et 2023 par female : pressure à l'échelle de 175 festivals de musiques électroniques, montrent que 29,8 % des artistes recensé-es étaient des femmes, 2,5 % des artistes étaient non-binaires et 6,9 % étaient des formations mixtes, contre 58,4 % d'artistes masculins.

Ainsi, comprendre cette sous-représentation suppose de ne pas seulement comptabiliser les absences, mais d'analyser et comprendre les violences systémiques et les stratégies de survie qu'elles imposent aux personnes concernées.

# LES DIFFÉRENTS IMPACTS DES VSSD SUR LES ARTISTES ET PROFESSIONNEL·LES



Les VSSD peuvent être caractérisées de différentes façons: physiques, verbales ou symboliques.



#### IMPACTS:

- Les VSSD impactent la santé mentale des personnes cibles: isolement social, anxiété, dépression, stress post-traumatique, honte, épuisement, troubles du sommeil...
- Les VSSD impactent concrètement la carrière des personnes cibles: refus d'opportunités professionnelles, marginalisation dans les réseaux professionnels, changement de ville, arrêt de carrière...



Les VSSD poussent les personnes cibles à adapter des stratégies d'adaptation et de survie: reproduction des schémas violents, sidération, évitement, hypervigilance, auto-formation, engagement militant...



indique la conséquence d'une situation sur une autre.

# PARTIE II

## Les besoins exprimés et pistes d'actions concrètes pour un changement effectif de l'écosystème nocturne entier

Les participant-es aux cercles ayant témoigné ont pour la plupart exposé des besoins concrets et proposé des pistes de réflexions pour effectuer un changement effectif et profond dans les milieux professionnels des musiques électroniques et actuelles. Nous tentons de résumer ces besoins et pistes d'actions concrètes en trois axes, afin d'engager des réflexions collectives à toutes les échelles et parmi tous les corps de métiers de l'écosystème nocturne.

### PISTE 1: LA FORMATION SYSTÉMATIQUE ET OBLIGATOIRE

- **La grande priorité : la formation aux violences sexistes, sexuelles et discriminatoires pour tous les corps de métier de l'écosystème nocturne**

Un des leviers essentiels réside dans la formation systématique aux VSSD, de toutes les acteur-ices des environnements professionnels et festifs. Plusieurs associations de terrains et organismes de formation, comme Consentis à Paris, La Petite à Toulouse ou encore Les Catherinettes à Nantes, effectuent déjà un travail pionnier et ont participé à la formation de divers lieux, festivals et équipes organisatrices. Nous invitons toute personne agissant dans l'écosystème nocturne à faire la démarche de se renseigner sur quelles associations et formations existent déjà dans leurs territoires respectifs si des temps de formations n'ont pas déjà été planifiés dans leurs structures, collectifs, environnements de travail.

**Ces formations ne peuvent plus être une simple option mais bien un standard incontournable**, avec une attention particulière à la sécurité des artistes, professionnel-les et publics. Chaque personne travaillant sur un lieu accueillant des publics, de la personne chargée de l'accueil à celle assurant la sécurité, aux associé-es, directeur-ices de lieux, équipes aux bars et en charge des accueils artistes, doit être formée et en capacité de repérer les premiers signes de violence, de mettre en place une réponse appropriée et d'orienter les victimes vers les dispositifs de soutien.

- **La création de postes « référent-e VSSD » dans les lieux festifs**

Une fois les formations effectuées, il s'agit de mettre en place des actions et protocoles concrets au sein des lieux accueillant du public, sans faire reposer ce travail sur des bénévoles ni en l'ajoutant à des postes qui ont déjà une charge de travail conséquente. Cela implique donc **la création de postes dédiés dans les lieux d'accueil, où des référent-es formé-es seraient en mesure de réagir promptement face à toute situation de violence.**

Ce poste, qu'il soit rémunéré et/ou subventionné, doit être une fonction clairement valorisée et essentielle au bon déroulement de tout événement. Il s'agirait avant tout d'un-e acteur-ice clé dans la prévention des VSSD, mais aussi dans la mise en place de protocoles de réaction adaptés en amont des incidents. Ce poste

viserait à garantir que tous les aspects de l'événement, de la sécurité à l'accueil du public et des artistes et professionnel·les, se déroulent dans un cadre respectueux des droits et de la dignité de chaque individu·e. Le ou la référent·e devrait être formé·e et préparé·e à intervenir à chaque étape : de la gestion de l'entrée des participant·es à la coordination avec les services de sécurité, en passant par l'orientation des victimes vers les dispositifs de soutien. Ceci fait lien avec la recommandation n°56 du rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale cité dans notre étude énonçant le fait de « systématiser la désignation d'un·e référent·e VHSS dans toutes les entreprises du secteur culturel, éventuellement mutualisé pour les plus petites structures ».

- **La valorisation symbolique et économique des associations de terrain travaillant sur ces questions**

Les associations de terrain œuvrent à la prévention des VSSD dans le milieu festif. Ces structures, souvent issues de dynamiques militantes, jouent un rôle clé dans la transformation des pratiques professionnelles et festives, en apportant des outils, des formations et un accompagnement adapté aux spécificités du secteur. Leur reconnaissance institutionnelle et leur soutien financier sont des leviers indispensables pour renforcer leur action, assurer leur pérennité et permettre une diffusion large des bonnes pratiques à l'échelle de l'écosystème nocturne et culturel.

## PISTE 2: LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE, L'ÉCOUTE ET LE SOIN

- **La mise en place de cellules psychologiques dédiées, ou le renforcement de cellules de soutien déjà existantes (Audiens)**

Au-delà de la prévention, certain·es des participant·es ont évoqué le besoin de mettre en place des **cellules psychologiques dédiées aux personnes cibles de violences**, qu'elles soient victimes ou témoins. Beaucoup de ces personnes ne savent comment agir ni vers qui se tourner après avoir été victime ou témoin de VSSD. Cette cellule serait un espace sûr, offrant une écoute professionnelle et un suivi adapté à chaque situation.

La cellule psychologique tenue par Audiens (organisme de santé et de prévoyance qui accompagne la majorité des intermittent·es du spectacle), offre un « soutien psychologique personnalisé en cas de "conduite abusive dans le cadre du travail" (des gestes, des paroles, des attitudes, des comportements...) qui porte atteinte, par sa répétition et sa systématisation, à la dignité, ou à l'intégrité physique ou psychique d'une personne ». Cette cellule psychologique n'est pas très connue et est sous-utilisée. Cependant, les recommandations n°9 et 10 du rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale concernent cette cellule psychologique, visant à lui donner plus de visibilité et accroître ses moyens et ses périmètres d'actions pour prendre en charge la totalité des violences.

En plus de cela, il est nécessaire de créer des **espaces de mise en commun d'expériences vécues**, qu'ils soient en ligne ou physiques, où les personnes concernées puissent échanger sur leurs vécus, partager des conseils et se soutenir dans la reconnaissance des lieux ou des personnes ayant pu être autrices de violences. Cette démarche permet de renforcer la solidarité et de briser l'isolement des personnes cibles. À notre échelle, les cercles de parole et d'écoute ont pu représenter un premier espace de ce type mais il peut se poser la question du sentiment de légitimité, de l'anonymat ou de la confiance à venir déposer son témoignage dans de tels espaces.

- **La sobriété comme comportement requis dans l'environnement professionnel des artistes et acteur·ices de l'écosystème nocturne**

Plusieurs témoignages ont pu mettre en avant les facteurs aggravants spécifiques au milieu professionnel des musiques électroniques et actuelles. Un besoin simple évoqué par les participant·es est l'impératif de la **sobriété des personnes en charge de l'accueil, de la sécurité, et des runs**.

L'alcool et les substances psychoactives peuvent être des facteurs de mise en danger pour les professionnel·les exerçant leurs activités, ou parfois des raisons de minimisation de comportements violents. Même si les environnements festifs, alternatifs et

nocturnes sont par essence des espaces de liberté, de lâcher-prise et d'expérimentation, ils ne peuvent être exempts de règles pour les professionnel·les qui y travaillent. La fête ne peut justifier les transgressions qui portent atteinte à l'intégrité physique et psychologique des publics et des acteur·ices de l'écosystème nocturne.

- **Une posture d'écoute et de soutien inconditionnel aux personnes cibles qui témoignent de violences sexistes, sexuelles et discriminatoires**

La totalité des participant·es ayant témoigné pendant les cercles ont ouvertement exprimé le besoin d'une posture de soutien inconditionnel et d'écoute de leurs pair·es, collègues, ami·es et proches face à leurs situations personnelles mais également étendue à toute personne cible de VSSD. L'héritage des mouvements #MeToo et « Je te crois » doivent se perpétuer, car le fait d'accueillir la parole sans la discréditer encourage d'autres victimes à s'exprimer et, par effet de ruissellement, renforce la capacité collective à prévenir et à endiguer les VSSD. Toutes les personnes composantes de l'écosystème nocturne doivent se doter d'une capacité à questionner constamment leurs propres privilèges, leurs modes de travail et leurs comportements, afin de garantir une réceptivité totale aux besoins des victimes.

## PISTE 3: LA STANDARDISATION DES OUTILS ET PROTOCOLES

- **L'utilisation standardisée des *safety riders* et protocoles *safety* au sein des agences de booking, des lieux et événements musicaux**

Depuis la création de *Réinventer la Nuit*, les artistes, militantes et associations impliquées dans l'initiative souhaitent repenser les ***riders techniques* et les contrats** comme des espaces de protection pour les artistes. Ces documents doivent intégrer des clauses garantissant la sécurité des personnes contre les VSSD. Nous préconisons une utilisation standardisée **des *riders* «*safer*»** dans tous les espaces professionnels et festifs, afin qu'ils deviennent une norme et non une exception. Chaque contrat devrait ainsi inclure des mesures spécifiques pour protéger les artistes de toute violence et garantir leur droit à un environnement sécurisé, qu'il s'agisse des équipes de travail, des artistes pair·es ou des participant·es. Cela constituerait un levier central pour ancrer durablement des pratiques protectrices dans l'écosystème nocturne, en réduisant le caractère imprévisible des conditions d'accueil, qui peuvent varier d'un lieu à l'autre, en garantissant une constance dans le respect des besoins et des limites exprimées par les artistes et professionnel·les. Au-delà de la simple prévention, cette démarche contribue à renforcer considérablement le sentiment de confiance grâce à des cadres clairs posés en amont ainsi qu'à forger une culture collective positive et bienveillante, qui reconnaît pleinement les enjeux de sécurité, de respect et de bien-être, et les intègre comme des standards professionnels à part entière. Depuis octobre 2023, *Réinventer la Nuit* a déjà mis en ligne ces [documents téléchargeables](#) gratuitement à destination des artistes et promoteur·ices afin qu'ils puissent servir d'inspiration.

- **Les cercles de parole et d'écoute comme outil pour briser le cercle vicieux du silence et de l'isolement**

À l'origine, les cercles de parole et d'écoute ont été créés de façon très intuitive, guidés par le besoin profond de créer un espace de partage et de soutien face aux violences sexistes du milieu professionnel spécifique à l'écosystème nocturne. Au fil de leur développement, nous avons vu ces espaces évoluer en un levier puissant de libération de la parole et de soutien collectif. En créant un outil politique de partage et d'écoute, ces cercles permettent aux participant·es de mettre des mots sur leurs expériences, de se sentir légitimé·es dans leur vécu, et de renforcer leur pouvoir d'agir. Afin d'encourager la multiplication de ces espaces, cette étude exploratoire propose de partager en *open source* les méthodologies développées pour nos cercles, pour que chacun·e – artistes, collectifs, lieux, festivals, professionnel·les – puisse s'en emparer et les adapter à ses réalités. Nous sommes convaincues que la multiplication de cet outil peut participer à la construction d'une culture de solidarité, d'écoute et d'empowerment à l'échelle de l'écosystème nocturne.

# Conclusion

Menés entre octobre 2023 et février 2025, les cercles de parole et d'écoute ont été un outil précieux pour recueillir la parole au sujet des violences que subissent les artistes et professionnel·les sexisées et minorisées de l'écosystème nocturne des musiques électroniques et actuelles, et d'en mesurer les impacts. À l'écoute des nombreux témoignages en cercles, nous avons aussi été confrontées à ce que les chiffres seuls ne peuvent exprimer. Le constat est alarmant : les violences sont systémiques et systématiques et se matérialisent dans un continuum, qui traverse tous les corps de métiers, tous les lieux et cadres de travail des personnes ayant témoigné, et les poursuit jusque dans leur intimité. Peu importe l'âge, la notoriété ou l'avancement de carrière d'une personne sexisée ou minorisée, celle-ci sera toujours, à un moment ou à un autre, confrontée à des violences structurelles dans le cadre de son travail, et cela sera d'autant plus vrai pour des personnes à l'intersection de plusieurs discriminations.

Les violences symboliques, au caractère diffus mais omniprésent, apparaissent comme un socle sur lequel s'érige une culture permissive des VSSD dans ce secteur. Ces dynamiques prennent une forme spécifique dans le milieu musical et nocturne, notamment avec des barrières fines entre sphères professionnelle et personnelle, où les relations professionnelles se tissent souvent dans des espaces festifs, privés, ou sur des temps dits « off ». Cette façon d'évoluer et de relationner dans ce secteur peut empêcher la prise de parole, au même titre que les représentations collectives autour du secteur culturel valorisant le don de soi à l'excès dans un métier-passion, la souffrance comme norme créative, et banalisant la consommation d'alcool ou de substances psychoactives dans le cadre du travail. Tous ces facteurs normalisent la souffrance au travail et précarisent celles et ceux qui tenteraient de briser le silence.

Les cercles nous ont, par-dessus tout, permis de mesurer les impacts concrets et les répercussions graves que les violences ont sur la vie, la carrière et l'identité des personnes concernées. Nous parlons ici d'arrêt de carrière, de retrait total du milieu, de changement de ville, de perte de confiance en soi radicale, de dépression, d'isolement prolongé. Au fil de onze cercles, nous avons pu constater la détresse des participant·es face au peu de ressources existantes pour leur apporter l'écoute et le soin dont ils avaient besoin pour se réparer. À partir des vécus individuels, nous avons identifié un besoin criant d'espaces collectifs et de partage entre pair·es pour nommer ces violences, pour se sentir entouré·es et pour se réparer. Par la prise de parole, l'entraide et la visibilité de ces parcours de violences, nous tentons ici de briser ces cercles vicieux qui peuvent aller jusqu'à l'abandon de carrière et l'effacement des personnes sexisées dans ce secteur musical. Cela s'inscrit dans la continuité de l'appel à agir de façon concrète et urgente, lancé par le manifeste *Réinventer la Nuit* en octobre 2023, pour protéger les professionnel·les des scènes électroniques. Notre but aujourd'hui est d'accompagner, d'encourager et de motiver à poursuivre dans ces carrières artistiques, tout en construisant les bases d'environnements de travail plus sains, sécurisés et justes pour les artistes sexisées et minorisé·es.

Les musiques électroniques, ainsi que tous les espaces festifs qui en découlent, avec leur héritage de contestation sociale et politique, portent en elles le potentiel pour expérimenter et impulser des transformations positives. Aujourd'hui, elles peuvent et doivent devenir l'avant-garde d'un changement sociétal plus profond. Dans un premier temps, nous proposons de commencer par une **formation systématique et obligatoire aux sujets des VSSD**, par une **standardisation des outils et dispositifs de protection**, ainsi que par la **création d'espaces de soutien** inconditionnel et d'écoute adaptés aux personnes cibles de violences.

À chaque fin de cercle, nous demandions aux personnes participantes de décrire en quelques mots avec quoi ou avec quelles émotions «elles repartaient», suite aux échanges (espoir, écoute, empouvoirement, remède, motivation, soulagement, force, colère...). Collectivement, nous «repartons» avec la certitude qu'il est possible de construire des imaginaires empouvoirants, qui se transforment ensuite en pratiques concrètes dans le quotidien professionnel. Nous «repartons» avec l'espoir d'une prise de conscience collective du secteur musical au sujet d'une culture professionnelle permissive des VSSD et silencieuse autour de leur dénonciation. Enfin, nous terminons cette étude avec une détermination à continuer de mobiliser l'ensemble de l'écosystème nocturne pour briser le silence autour des violences subies par les artistes et professionnel·les et impulser un changement radical et collectif.

# NUAGE D'ÉMOTIONS

Chaque cercle de parole et d'écoute se termine avec la question: *Comment vous sentez-vous après le partage et l'écoute de ces témoignages et avec quel mot repartez vous?* Les voici:



# ANNEXES

**Méthodologies**

# 1. LA CRÉATION DE CERCLES DE PAROLE ET D'ÉCOUTE EN MIXITÉ CHOISIE

## 1.1 Les cercles de parole: une longue tradition militante de soin et d'empouvoirement collectif

De nombreuses cultures natives américaines, africaines et polynésiennes utilisent le cercle comme un espace sacré d'échange où chacun·e peut parler et être écouté·e sans hiérarchie. Les cercles de parole, dans leur compréhension actuelle, héritent aussi des « cercles de culture » de l'éducation populaire de Paulo Freire, par exemple, ou des « groupes de conscience » menés par les féministes de la deuxième vague, qui militaient pour politiser le privé et le domestique. En France, dans les années 1970, se créent des groupes de parole (ou de conscience) non-mixtes où les femmes sont invitées à partager la manifestation de la domination masculine dans leurs vécus intimes. « La raison d'être de ces groupes est triple : permettre aux femmes de prendre la parole sans avoir à se battre avec les hommes ; valoriser leur point de vue subjectif comme source de savoir ; faire émerger le commun qui rassemble des expériences jusqu'alors vécues isolément et ainsi générer des solidarités<sup>19</sup> ».

Concrètement, il s'agit de s'asseoir en cercle afin que même dans l'occupation de l'espace, les participant·es aient l'impression de « déposer leur parole au centre », et non pas d'échanger de façon unilatérale avec une ou plusieurs personnes. Les participant·es sont incitées à « partir de soi », c'est-à-dire d'une expérience vécue, et à parler à la première personne afin d'incarner leurs récits et d'exister comme sujets.

Le partage d'un témoignage ne suscite aucun commentaire en retour, même valorisant ou empathique, car le but est simplement qu'il soit déposé et entendu. Une fois par mois, prendre ce temps pour soi de partage et d'écoute favorise la conscience et l'affirmation de soi en tant que personne minorisée, l'apprentissage à l'écoute patiente et bienveillante du récit des autres, ainsi que la réappropriation de son corps et de sa parole. En rompant la spirale de l'isolement par la mise en commun de témoignages intimes, ces cercles permettent de se sentir moins seul·es face à des problèmes rencontrés dans nos environnements de travail en lien avec l'écosystème nocturne et d'affronter certains problèmes face auxquels il est difficile de se sentir outillé·es ou légitimes.

## 1.2 La mixité choisie : un mode d'organisation conscient pour libérer la parole

Dans la continuité de cet héritage féministe, nous avons choisi la création de cercles de parole et d'écoute en mixité choisie comme forme privilégiée pour créer un espace de partage intime et bienveillant entre personnes minorisées. La mixité choisie est un mode d'organisation qui réunit des personnes appartenant à une ou plusieurs minorités opprimées et discriminées en excluant la participation de personnes appartenant aux groupes pouvant être oppressifs et discriminants (par exemple entre femmes et minorités de genre mais sans hommes cisgenres).

Les inscriptions pour ces cercles d'écoute et de parole ont donc été ouvertes aux femmes cisgenres, aux personnes trans et non-binaires, et exclues aux hommes cisgenres. Ce choix, hérité de pratiques militantes queers<sup>20</sup> et de l'expérience de groupes minorisés avant nous, a été fait dans une volonté de former une coalition<sup>21</sup> autour d'un problème (les VSSD dans le secteur étudié) et d'intérêts convergents (visibiliser et lutter contre ces VSSD), en réponse aux différentes oppressions vécues par ces personnes.

La mixité choisie permet de libérer plus facilement la parole, régulièrement silencieuse dans les espaces mixtes par des rapports de pouvoir genrés. Au sein de cet espace de compréhension mutuelle encadré par des règles choisies de manière collective, les participant-es n'ont plus à craindre d'être jugé-es ou de susciter la surprise ou le doute par leurs témoignages. Elle devient aussi un outil puissant pour la **prise de conscience** et l'**identification mutuelle** : écouter l'autre permet à chacun-e de se reconnaître dans des vécus similaires.

## 1.3 La création d'une méthodologie *open source* pour la facilitation des cercles de parole et d'écoute

Au sein des associations encadrantes du projet et aux côtés de la psychologue Cannelle Duphil, anciennement bénévole de l'association Consentis, nous nous sommes accordées sur notre propre méthodologie pour la facilitation des cercles de parole et d'écoute. Nous nous sommes inspirées de nos expériences personnelles de formations (PACoo<sup>22</sup> - Posture Apprenante de Coopération, par exemple), d'ateliers déjà suivis ou facilités (ateliers d'écriture en non-mixité, groupes de parole...) ou même de nos expériences personnelles de thérapies. Nous avons également fait des recherches de méthodologies dans des cercles de parole déjà existants dans d'autres domaines comme *Cheveux Coton*<sup>23</sup> (créant un espace de partage d'expériences personnelles et collectives liées aux cheveux

texturisés en non-mixité de personnes racisées et/ou afrodescendantes) ou Nos alliés les hommes<sup>24</sup> (qui, en plus d'être un compte Instagram donnant des conseils féministes aux hommes alliés à nos luttes, crée des cercles thématiques d'écoute féministe pour hommes), entre autres exemples.

Nous avons donc établi une première version de notre méthodologie en octobre 2023, que nous avons pris le temps d'expérimenter et d'ajuster pendant plusieurs cercles. L'intention est que cette méthodologie ne soit jamais figée, afin que les cercles restent flexibles et s'ajustent aux personnes qui les composent, à leur état émotionnel et leurs besoins, conscientes que l'enjeu premier est la concordance entre l'outil et les personnes présentes, et non l'application consciencieuse d'une méthode déjà éprouvée.

Nous avons la volonté d'en faire un outil répliquable, accessible en plusieurs langues, et *open source*, c'est-à-dire qui puisse être téléchargé, diffusé et modifié à la guise des personnes qui souhaiteraient mettre en place des cercles de parole et d'écoute près de chez elles. Nous avons conscience, par nos positions sociales, que le type de cercle que nous avons construit contient des impensés, des biais et des angles morts. En cela, nous souhaitons partager notre méthodologie tout en incitant les personnes venant d'autres territoires et ayant d'autres vécus politiques à s'en emparer pour en faire un outil puissant et empouvoirant pour elles et leurs communautés respectives.

# LA MÉTHODOLOGIE DU CERCLE DE PAROLE ET D'ÉCOUTE PAR RÉINVENTER LA NUIT

## 1. Répartition des rôles :

- (1) Psychologue : rôle central, facilitateur-ice des échanges, personne encadrante qui guide les discussions et pose le cadre en début de séance.
- (2) Coordination : personne chargée de la gestion du temps, qui présente l'initiative et les objectifs du cercle en introduction, et qui se charge de la partie organisationnelle en amont.
- (3) Prise de notes : rôle d'observation participative, posture d'analyse en vue de l'étude quantitative.

## 2. Organisation des cercles :

### → En amont de la séance

- Définir un endroit où organiser les cercles : un endroit où on se sent bien (endroit fermé, pas de passage, facile d'accès, possibilité de travailler la lumière, mise à disposition de coussins et tapis, où la communication avec les organisateur-ices est fluide).
- Définir des thématiques. Créer un visuel, le communiquer sur des médias spécialisés. Mettre en place un formulaire d'inscription
- Valider les inscriptions par mail avec participant-es (infos pratiques, rappel des objectifs et de la cible des cercles. Leur demander d'arriver 15 minutes en avance).

### → Le jour J

- Venir une heure en avance pour préparer la salle : assises confortables au sol, diffuseur d'encens ou d'huiles essentielles (attention si femmes enceintes), eau pour tout le monde, lumière tamisée, espace sécurisant, musique ambient pendant l'installation → faire en sorte que les 5 sens soient pris en compte et que cela soit accueillant et chaleureux :-)

## 3. Début de séance (10 min) :

- Fin d'accueil, installation. Musique ambient le temps que tout le monde s'installe. La séance commence par la porte qui se ferme.
- Présentation des personnes qui encadrent (prénom & pronom & lien avec la musique) dans cet ordre : rôle psy + rôle prise de notes avec introduction de l'étude + rôle orga + tour de cercle
- Présentation de l'initiative (2) : Présentation du cercle et ses objectifs (partager des expériences, offrir un cadre d'écoute bienveillant, mettre des mots sur des violences, se rendre compte du caractère systémique...) (2)

## 4. Poser le cadre en co construction (5 min) (1)

→ Il s'agit de proposer aux participant-es de donner leurs besoins pour rendre le cercle sécurisant.

- Cadre bienveillant, sans jugement envers les autres et envers soi-même.
- On respecte la parole des un-es des autres, sans se la couper. Attendre qu'elle soit remise au centre avant de la prendre. Être conscient-e du temps de parole pris par rapport au groupe (inviter à rester boire un verre entre les participant-es si jamais des conversations veulent être prolongées).
- Parler en son « je » et ne pas faire de généralités.
- Pas d'injonction au témoignage : c'est OK de ne pas participer.
- On n'attend pas de retour ni de conseil après le partage d'un témoignage.
- Être à l'écoute de ses ressentis : se sentir en droit de quitter le groupe en cas de besoin. Possibilité de sortir du cercle. Liberté de se mouvoir, de boire, de faire des pauses dans le témoignage... Trigger warning : « Il se peut que des témoignages puissent nous heurter et nous faire remonter des traumatismes. C'est OK de sortir si on en ressent le besoin. La psy est là pour assurer un soutien émotionnel. »
- Technique d'identification par le mouvement.

## 5. Lancement de la séance (5 min) (1)

- *La minute d'ancrage (mettre une minute au chrono) :* Sur une musique ambient, proposer un exercice de respiration avant de lancer la séance. On respire, expire, on se recentre, yeux fermés. (1 min)
- Poser une question pour lancer les présentations et les échanges : *Est-ce que vous voulez commencer par nous partager quelles sont vos attentes pour ce cercle de parole ? Quelles sont les raisons de votre inscription ?*

## 6. Partage de témoignages 1/2 (1 heure) (1)

Guider les échanges, rebondir et relancer les discussions par des questions.

## 7. Partage de témoignages 2/2 (30min)

Disposer des cartes 'besoins' au milieu de cercle, et proposer aux personnes d'en choisir 1 ou 2. Faire un tour du cercle et proposer de les partager en donnant les raisons du choix des cartes.

## 8. Clôture de la séance (10 min) (1)

- Proposer de laisser un mot de « ressenti » au centre du cercle. « Avec quoi repartez-vous aujourd'hui ? » Exemples : curiosité, soulagement, tristesse, incompréhension, joie, courage, inspiration...
- En option : lecture de poèmes ou de textes inspirants (document « ressources » à avoir, où l'on peut piocher). (2)
- Ressources psy de Cannelle à la dispo des participant-es si besoin.
- Donner le prochain RDV (si on le connaît).

## 9. Après la séance (2)

- Faire un mail aux participantes après le cercle de parole pour partager les ressources (sous forme de lien drive), leur proposer de donner un *feedback* via un Google form et leur donner les prochaines dates du cercle.

# 1.4 La mise en place concrète des cercles de parole et d'écoute

La mise en place des cercles de parole et d'écoute s'est donc construite progressivement, à mesure que nous menions ces rencontres et recueillions les retours des participant-es (cf. *fiche outil 3*). Ce processus a également impliqué une réflexion approfondie sur ce qui pouvait favoriser le lâcher-prise et permettre l'accueil de la vulnérabilité des participant-es. De nombreux paramètres ont donc dû être pris en compte dans la manière d'appréhender ces cercles. Aujourd'hui, fortes de l'expérience acquise au travers d'une dizaine de cercles, nous procédons de la même façon quant à la mise en place concrète de ces cercles.

## 1.4.A Le cadre spatio-temporel

Ceux-ci se déroulent une fois par mois, généralement les mardis soir de 19h à 21h, dans une salle du Point Éphémère, à Paris 10e. Ces espaces étant destinés aux artistes et professionnel·les de l'écosystème nocturne, il était impératif de trouver un créneau permettant aux personnes travaillant de nuit et le week-end de venir. Cette salle est réservée à la location, dans les étages privés du Point Éphémère garantissant ainsi l'intimité nécessaire, sans risque d'interruption par des personnes extérieures, et permettant de préserver le sentiment de confidentialité souhaité. Nous veillons à une ambiance lumineuse tamisée et chaleureuse, et une installation confortable pour les participant-es (tapis, coussins, plantes, encens...) Ces éléments contribuent à la création d'un environnement propice à l'écoute et à l'échange. Nous avons testé plusieurs lieux avant de savoir lequel serait le plus adéquat pour la tenue des cercles de parole et d'écoute. Le bruit, une porte manquante, un espace non fermé entièrement, la possibilité d'interruption par des passages de technicien·nes ou les dimensions trop grandes d'une salle qui nous pousserait à élever la voix pour se faire entendre sont des détails d'importance qui nous ont fait décider de ne pas continuer dans certains endroits que nous avons testés.

## 1.4.B Les encadrantes

Chaque cercle est encadré par trois personnes, occupant des rôles distincts mais complémentaires :

- Le premier rôle est celui de la **personne coordinatrice**, qui s'occupe des relations avec le lieu, du suivi de la facturation pour la location de la salle, ainsi que de la gestion des inscriptions via un formulaire en ligne. Cette personne prend également en charge l'installation du cercle et accueille les participant-es à leur arrivée.
- Le deuxième rôle est celui de la **psychologue**, qui assure la facilitation des cercles : elle définit le cadre au début de chaque rencontre, guide les échanges pendant la séance et clôture le cercle. Nous nous sommes rendu compte au fil des cercles que la présence d'une psychologue était primordiale au bon déroulement de ceux-ci, tant elle permet de garantir un environne-

ment «*safer*» et d'accueillir certains témoignages avec sérénité.

- Enfin, une troisième personne est chargée de la **prise de notes**, recueillant les témoignages anonymisés des participant-es et remplissant la grille d'analyse dans le cadre de cette étude exploratoire. Ce rôle a été mis en place dans le cadre de l'étude exploratoire, mais n'est pas obligatoire si une étude ou une forme de rendu écrit n'est pas menée.

Concernant le déroulé des cercles, il nous a fallu plusieurs essais avant de nous accorder clairement sur la structuration des cercles (présence d'une psychologue, d'une facilitatrice et d'une personne prenant des notes) et ses phases principales (accueil, co-construction du cadre, début de la séance, partage des témoignages, clôture de la séance).

## 1.4.C La diffusion

Afin de cibler notre communauté choisie, nous avons mis en place un formulaire d'inscription Google form (cf. *la fiche outil 2*), qui nous a permis de recenser les personnes voulant s'inscrire. Celui-ci permettait d'indiquer le genre de la personne, son âge, sa profession, si l'activité exercée est à temps plein ou partiel et depuis combien de temps elle l'exerce. Ce formulaire permet alors de suivre le nombre d'inscrit-es ainsi que de garantir la mixité choisie. Notre mode de communication a principalement consisté à en parler sur nos réseaux sociaux respectifs, via la newsletter de *Réinventer la Nuit* et le réseau interne de Consentis. Nous avons aussi largement utilisé le bouche à oreille, diffusé l'information dans plusieurs groupes privés sur Instagram et Facebook rassemblant des artistes sexisées et minorisé-es.

## 1.4.D Le retour sur le cercle

Une fois le cercle terminé, nous collectons les retours des personnes ayant participé au cercle au travers d'un formulaire envoyé par mail, généralement le lendemain du cercle. Celui-ci nous permet de mieux comprendre les attentes des personnes qui viennent à chaque cercle et de prendre en compte leurs ressentis, afin d'adapter l'espace à leur besoin. (cf. *la fiche outil 3*)

# FICHE OUTIL 2 LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Lancée en octobre 2023, l'initiative **Réinventer la nuit** a pour intention de visibiliser les violences sexuelles et discriminatoires que peuvent subir les personnes minorisé·estravaillant dans le secteur musical, ainsi que de créer des outils concrets répondant à l'urgence de sécuriser leur environnement de travail.

Cela fait plus d'un an que les artistes et associations derrière cette initiative ont mis en place **des cercles de parole et d'écoute** mensuels au Point Éphémère, à Paris. Ceux-ci s'adressent aux personnes exerçant dans la musique à temps plein ou partiel (DJ, musicien·ne, organisateur·ices, physio, technicien·nes, chargé·e de production, programmateur·ices, manager·ses, responsables de bar...) et se déroulent en mixité choisie (femmes, et/ou personnes non-binaires).

Ces cercles ont été pensés comme **un outil politique de soin et d'empouvoirement** afin de libérer la parole et mettre des mots sur des expériences isolantes vécues, tout en offrant une possibilité d'identification par l'écoute et de prise de conscience personnelle.

Avec **une approche féministe inclusive** et en présence de la psychologue Cannelle Duphil, on y aborde parmi d'autres sujets les questions de légitimité, de vulnérabilité, d'insécurité, de confiance en soi, de domination, d'isolement, de pouvoir et de (re)prise de pouvoir. L'association *Au-delà du club* récolte anonymement les données des participant·es au cercle afin de réaliser une étude exploratoire autour des violences sexuelles et discriminatoires dans la musique (sortie prévue pour le printemps 2025).

**Note importante:** Nous tenons à être transparentes sur les risques liés au partage de témoignages dans un espace collectif comme celui-ci. En co-responsabilité, nous comptons sur la bienveillance et l'engagement de chaque participant·e pour respecter la confidentialité des témoignages, notamment en évitant de partager des informations personnelles ou des noms en dehors de cet espace. Votre soutien à cette démarche est essentiel pour préserver un environnement sécurisé et respectueux pour toutes.

## Informations pratiques - Cercle de parole

Date :

Horaire : 19h00 - 21h00

Adresse : Point Éphémère, 200 Quai de Valmy, 75010 Paris

**L'inscription est à prix libre via ce lien :** <https://www.helloasso.com/associations/consentis-info/formulaires/6>

\* Indique une question obligatoire

## 1. Prénom\*

---

## 2. Genre\*

*Une seule réponse possible*

- Femme cisgenre
- Femme transgenre, personne transféminine ou MtF
- Homme transgenre, personne transmasculine ou FtM
- Non-binaire, genderfluid, queer, aggenre
- Intersexe
- Préfère ne pas répondre
- Autre :

---

## 3. Pronoms

---

## 4. Âge\*

---

## 5. Adresse e-mail\*

---

## 6. J'exerce une activité ponctuelle ou à temps plein dans un des domaines suivants\*

*Plusieurs réponses possibles*

- DJ
- Musique live
- Performance sur scène
- Régie son / lumière
- Production d'événements
- Booking
- Management
- Programmation
- Physio
- Prévention
- Bar
- Autre :

---

## 7. J'exerce cette activité\*

*Une seule réponse possible*

- À temps partiel
- À temps plein

## 8. Numéro de téléphone\*

---

## 9. Je souhaite être tenu·e au courant par e-mail de l'organisation de futurs cercles\* de parole et d'écoute

*Plusieurs réponses possibles*

- Oui
- Non

# FICHE OUTIL 3 LE FORMULAIRE DE *FEEDBACKS*

Ce questionnaire prend quelques minutes à remplir et nous permet de recueillir ton avis précieux pour que l'on puisse s'améliorer à chacun de nos cercles. Merci de nous accorder ce temps.

*\* Indique une question obligatoire*

1. J'ai participé au cercle du mois de\*

\_\_\_\_\_

2. Quelles étaient tes attentes en venant au cercle de parole?

*Plusieurs réponses possibles*

- Partager ton vécu
- Écouter celui des autres
- S'empouvoier
- Te sentir moins seul-e
- Autre:

\_\_\_\_\_

3. Est ce que le cercle de parole a répondu à tes attentes?

*Une seule réponse possible*

- Oui
- Non
- Moyennement

4. Pourquoi?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

5. Est ce que tu t'es senti-e safe / en confiance?

*Une seule réponse possible*

- Oui
- Non
- Moyennement

6. Pourquoi?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

7. Qu'est ce que tu as aimé?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

8. Qu'est ce que tu n'a pas aimé?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

9. Comment les cercle de parole pourraient être améliorés, selon toi?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

10. Est ce que tu serais intéressé-e si l'on propose des cercle de parole avec des thématiques spécifiques? Si oui, lesquelles?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

11. Tu peux ajouter quelque chose si tu le souhaite (Merci encore <3)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## 2. LES CONTOURS DE L'ÉTUDE EXPLORATOIRE

### 2.1 Le terrain étudié : l'environnement des musiques électroniques et actuelles apparenté à l'écosystème nocturne

Notre objectif initial a été la mixité choisie également d'un point de vue de la profession, afin de cibler spécifiquement les violences au sein de l'écosystème nocturne des musiques électroniques et actuelles. Ainsi, nous avons d'abord ouvert nos cercles aux DJ. Cependant, après trois cercles, nous avons constaté que de nombreuses personnes cumulaient plusieurs métiers et que d'autres personnes, exerçant différentes activités dans le milieu, manifestaient également un réel besoin d'un tel espace. C'est pourquoi nous avons pris la décision de **diversifier les profils des participant-es** afin de favoriser la richesse des témoignages. Un des constats a été de remarquer que, malgré les différences de points de vue et d'expériences, **l'identification par l'écoute a toujours été rendue possible** et les témoignages ont résonné les uns avec les autres, et ce malgré la pluralité des profils.

Nous avons donc circonscrit les cercles à cet environnement que nous nommons régulièrement « écosystème nocturne », bien que certains de ces événements aient lieu de jour, car les normes sociales qui s'y appliquent sont issues des cultures club.

L'intention initiale a donc été de créer un espace dédié aux partages de ces expériences, qui ne soit ni un espace de conseil, ni de débat, ni de recommandations, mais simplement un espace pour déposer un ou plusieurs récits intimes. La création d'une méthodologie et d'un cadre a été centrale, afin de réunir toutes les conditions pour que les expériences des participant-es soient écoutées, entendues et comprises sans interruption, jugement ou minimisation.

## 2.2 Les méthodes utilisées : grille d'analyse, prise de notes, observation participante à découvert

Dans le champ de la recherche, on différencie l'**étude quantitative**, qui se base sur des statistiques et des données chiffrées afin d'anticiper des phénomènes sociaux ou de mesurer des variables, de l'**étude qualitative**, qui est plutôt descriptive et interprétative, se basant sur les émotions et les récits des personnes participant à la recherche. Ces deux types d'études sont complémentaires et peuvent s'utiliser de façon consécutive ou simultanée.

*« Le but de la recherche qualitative est de développer des concepts qui nous aident à comprendre les phénomènes sociaux dans des contextes naturels (plutôt qu'expérimentaux), en mettant l'accent sur les significations, les expériences et les points de vue de toutes les participant-es<sup>25</sup>. »*

Compte tenu de notre approche de collecte et d'analyse des données, c'est-à-dire les expériences intimes des participant-es aux cercles de parole et d'écoute, cette étude se rapproche d'une recherche qualitative. Cependant, nous la nommons « étude exploratoire » car elle constitue un point de départ pour des recherches qualitatives plus approfondies sur les violences sexistes, sexuelles et discriminatoires subies par les artistes et professionnel·les de l'écosystème nocturne. C'est aussi la première que nous menons de la sorte, ce qui implique une méthodologie adaptable et adaptée au fil de l'étude, ainsi que des méthodes flexibles pour collecter nos données, basées exclusivement sur l'analyse des témoignages partagés en cercles.

Nous avons plus ouvertement adopté une posture d'**observation participante à découvert**. À chaque cercle de parole, une membre d'*Au-delà du club* observe et prend des notes sur les témoignages déposés pendant le cercle suivant la grille d'analyse (cf. *fiche outil 4*) conçue pour l'étude exploratoire. Selon nous, il est essentiel de les prendre à l'écrit et non à l'aide d'un ordinateur pour ne pas gêner les témoignages avec un bruit de clavier par exemple, ou pour ne pas créer une barrière entre les participant-es et la personne qui prend des notes. Toutes les membres d'*Au-delà du club* étant aussi artistes DJ et professionnelles concernées par les thématiques évoquées en cercle, celle qui prend des notes et la personne coordinatrice peuvent également partager un ou plusieurs témoignages lors du cercle si elles en ressentent le besoin et s'il y a l'espace disponible pour le faire.

# FICHE OUTIL 4

## LA GRILLE D'ANALYSE

Date	Positionnement dans l'écosystème nocturne	Lieux des violences	Moments	Personnes émettrices	Typologie de violences	Facteurs aggravants
Exemples	<ul style="list-style-type: none"> <li>- âge</li> <li>- état de développement du projet artistique</li> <li>- positionnement dans l'écosystème nocturne</li> <li>- carrière / niveau hiérarchique s'il y en a</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- clubs</li> <li>- espaces informels, sphère intime</li> <li>- espaces professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- avant</li> <li>- à l'accueil</li> <li>- pendant un gig</li> <li>- au retour</li> <li>- chez soi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- équipes techniques</li> <li>- <i>artist care</i></li> <li>- pairs, collègues...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- violences physiques</li> <li>- violences verbales</li> <li>- violences symboliques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- consommation d'alcool</li> <li>- consommation de substances psychoactives</li> <li>- trajets longs</li> <li>- horaires tardifs</li> <li>- isolement</li> </ul>
Participant-e 1						
Participant-e 2						
Participant-e 3						
Participant-e 4						

Date	Impacts psychologiques	Impacts professionnels	Stratégies d'adaptation et de survie	Reprise de pouvoir	Solutions évoquées / Besoins	Mots pour le nuage d'émotions
Exemples	<ul style="list-style-type: none"> <li>- épuisement émotionnel</li> <li>- anxiété</li> <li>- troubles du sommeil</li> <li>- perte de plaisir dans la pratique artistique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- marginalisation des réseaux professionnels</li> <li>- double peine suite à la dénonciation</li> <li>- difficultés à se rendre sur le lieu de travail</li> <li>- mécanismes d'auto-censure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- fuite, évitement</li> <li>- sidération</li> <li>- reproduction de schémas violents</li> <li>- hypervigilance</li> <li>- colère</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- connexions avec d'autres personnes</li> <li>- mise en commun</li> <li>- création de collectifs</li> </ul>		
Participant-e 1						
Participant-e 2						
Participant-e 3						
Participant-e 4						

## 3. APPORTS RÉFLEXIFS

Dans cette partie, nous souhaitons partager les apports réflexifs spécifiques à la mise en place des cercles de parole et d'écoute en mixité choisie, ainsi que sur cette étude exploratoire. Cela nous semble primordial d'adopter une posture de remise en question et d'analyse de nos pratiques afin de partager les possibles biais et impensés en lien avec notre positionnement. Nous avons regroupé ces apports dans les catégories suivantes.

### 3.1 La collecte des données pendant les cercles

Initialement, les cercles de parole et d'écoute étaient pensés comme des espaces de dépôt de témoignages uniquement. Nous nous sommes longuement posé la question sur l'éthique derrière la collecte de données à travers ces témoignages. En effet, les participant-es assistant aux cercles se livrent parfois pour la première fois sur des expériences traumatisantes et tout l'enjeu réside dans le fait de créer un espace de soin et d'écoute bienveillant et anonyme pour elles. Quand nous avons décidé de faire remonter tous les témoignages dans cette étude exploratoire, nous avons décidé que la personne en charge de la prise de notes devait se manifester en début de cercle afin d'expliquer l'utilité de la prise de notes et la possibilité pour les personnes participantes d'indiquer si elles ne souhaitent pas que leurs témoignages soient pris en note ou intégrés à l'étude (de façon anonyme). Nous ne savons pas si la posture de « prise de notes » a pu impacter certain-es participant-es sur la profondeur de leurs témoignages. Il nous a été impensable d'enregistrer en audio les propos partagés en cercles. Nous n'avons pas trouvé de meilleur moyen que de prendre des notes à la main, et surtout pas à l'ordinateur pour ne pas créer une barrière physique et une gêne auditive pour les personnes qui témoignent. Ainsi, nous avons pu nous concentrer sur la prise de notes à travers notre grille d'analyse, en se concentrant sur les typologies de violences et non pas sur les détails intimes des témoignages. Nous nous sommes rendu compte que cela pouvait enlever un certain degré de précision du témoignage, mais nous avons choisi de prioriser la mise en commun et la visibilité des violences discriminatoires plutôt que d'entrer dans une logique de témoignages journalistiques.

### 3.2 La composition de l'échantillon des personnes participantes aux cercles

L'échantillon de l'étude a été fait à partir des personnes participantes aux cercles, qui appartiennent toutes à l'écosystème des musiques électroniques et actuelles. Nous avons délibérément limité notre cible à un groupe précis évoluant dans cet environnement, notamment des DJ, des producteur-ices, des technicien-nes et des travailleur-euses de cette industrie. En faisant ce choix, nous avons voulu explorer les particularités de ce milieu, tout en prenant en compte les dynamismes de genre et de pouvoir qui peuvent influencer la manifestation des VSSD.

Cette approche a permis de dégager des tendances et de spécifier les contextes dans lesquels ces violences se manifestent. Cependant, ce ciblage précis de l'échantillon présente un biais évident : il ne prend pas en compte les autres catégories de personnes potentiellement concernées par ces violences. Nous avons pleinement conscience que la précision de notre échantillon cible, tout en étant une force pour l'analyse, limite aussi l'étendue des résultats et peut exclure certaines voix importantes.

### 3.3 Le sentiment d'illégitimité comme frein à la récolte de témoignages des personnes les plus vulnérables/minorisées

Au fur et à mesure des cercles, nous avons rapidement constaté qu'il était souvent difficile de mobiliser notre communauté pour s'inscrire aux cercles. Plusieurs raisons peuvent expliquer cela. Beaucoup de personnes concernées se sentaient illégitimes à s'inscrire. Certaines avaient peur de prendre la place de quelqu'un-e d'autre qu'elles percevaient comme plus opprimé-e ou plus violenté-e qu'elles, tandis que d'autres redoutaient de ne pas être « assez professionnelles ». Par exemple, une DJ qui ne pratique que depuis quelques mois a du mal à se sentir légitime dans cet espace, par crainte de ne pas être reconnue comme une véritable DJ. Pourtant, force est de constater que la longévité d'une carrière n'est pas un indice sur les violences subies et que ces personnes avaient tout autant à partager que des DJ qui pratiquent depuis plus longtemps. À chaque cercle, nous sommes également confrontées à la pratique du no-show, c'est-à-dire que beaucoup de personnes inscrites décident finalement de ne plus venir en dernière minute. 46 personnes inscrites sur les 11 cercles organisés ne sont pas venues au dernier moment, ce qui donne une moyenne de 3 à 4 no-show par cercle. En effet, les cercles peuvent être perçus comme des espaces intimidants, qui demandent une énergie émotionnelle importante. La peur d'entendre des témoignages pouvant être triggering (qui déclenchent des émotions en souvenir à des expériences traumatisantes), ou l'angoisse de se rendre vulnérable en déposant un témoignage devant des inconnu-es, participent au fait que certaines personnes hésitent à venir ou se désistent au dernier moment.

### 3.4 La difficulté à garantir l'anonymat total et le 100% *safer* des témoignages et du cercle

S'appuyer sur les témoignages partagés en cercles comme terrain d'étude demande une autorisation aux participant-es en début de chaque cercle, ainsi qu'une garantie d'anonymat. Pour préserver l'anonymat des participant-es, il est strictement interdit de relier un témoignage à une personne, un lieu ou des pair-es concerné-es ou non par le témoignage. En tant qu'organisatrices et facilitatrices des cercles, nous nous sommes engagées à ne jamais évoquer, de manière nominative ou identifiable, les témoignages partagés auprès de personnes extérieures. De la même manière, il est demandé à toutes les participant-es de respecter l'anonymat des récits entendus et de ne pas les divulguer dans des espaces extérieurs au cadre co-construit pour les cercles.

# Ressources

1. [Collectif CURA \(2022\)](#). Santé mentale et bien-être dans l'industrie de la musique : Risques psychosociaux, précarité, violences sexistes et sexuelles chez les artistes et leur entourage professionnel.
2. [MiDiA Research, TuneCore et Believe \(2024\)](#). Be The Change: Gender Equity in Music.
3. [Consentis \(2018\)](#). Enquête sur les violences sexistes et sexuelles en milieu festif.
4. [Stourm \(2024\)](#). La fête appartient-elle aux hommes ? Rapport d'enquête sur les violences sexistes et sexuelles en festival.
5. [European Composer and Songwriters Alliance \(ECSA\) \(2024\)](#). Fostering Gender Equality Among Music Creators.
6. [Fondation Jean-Jaurès et Ifop \(2018\)](#). Enquête sur les violences sexuelles.
7. [Conseil de l'Europe](#). La cyberviolence à l'égard des femmes.
8. [The Economist Intelligence Unit \(2021\)](#). Measuring the prevalence of online violence against women.
9. [FEDELIMA \(2021\)](#). Chiffres clés de la FEDELIMA. Égalité & Parité (données 2019) dans le cadre du programme WAH!
10. [Assemblée Nationale \(2025\)](#). Rapport de la commission d'enquête relative aux violences commises dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, du spectacle vivant, de la mode et de la publicité, par Sandrine Rousseau et Erwan Balanant.
11. [Marianne Juillard & Odile Timbart \(2018\)](#). Les condamnations pour violences sexuelles. Bulletin d'information statistiques n°164 (Infostat Justice).
12. [Observatoire Métiers du Spectacle Vivant \(2023\)](#). Les métiers des professionnels du spectacle vivant.
13. [Collectif CURA \(2022\)](#), op. cit.
14. [Convention Collective Nationale du Spectacle Vivant Privé \(CCN-SVP\) \(2024\)](#). Boîte à outils en ligne pour lutter contre les violences et le harcèlement sexiste et sexuel au travail.
15. [MiDiA Research, TuneCore et Believe \(2024\)](#). op. cit.
16. [ECSA \(2024\)](#), op. cit.
17. [Mémoire Traumatique et Victimologie \(2008\)](#). La mémoire traumatique en bref.
18. [female:pressure \(2024\)](#). FACTS 2024.
19. [Marion Charpenel \(2016\)](#). Les groupes de parole ou la triple concrétisation de l'utopie féministe.
20. [Tamara Knezevic, Vanessa Monney et Maria Pedrosa \(2023\)](#). « Organiser la grève féministe en Suisse. La mixité choisie comme levier d'émancipation », Travail, genre et sociétés, 49 (1).
21. [Judith Butler \(1990\)](#). Trouble dans le genre.
22. [Posture Apprenante de Coopération \(en ligne\)](#). Formation QUALIOPi par fertiles pour faire grandir sa qualité de coopération en travaillant sa posture et des outils d'intelligence collective.
23. [Cheveux Coton \(en ligne\)](#). Compte Instagram.
24. [Nos alliés les hommes \(en ligne\)](#). Compte Instagram.
25. [Pope, C. and Mays, N. \(1995\)](#). Qualitative Research: Reaching the Parts Other Methods Cannot Reach: An Introduction to Qualitative Methods in Health and Health Services Research. British Medical Journal, 311, 42-45.

# Pour aller plus loin...

## Ressources spécifiques à la filière musicale

- [Centre National de la Musique \(2022\)](#). Situations spécifiques aux métiers de la musique : identifier et prévenir les violences sexistes et sexuelles.
- [Centre National de la Musique \(2025\)](#). La place des femmes dans la filière musicale.
- [PRS Fondation \(2022\)](#). Women Make Music Report 2011-2022.
- [Ministère de la Culture \(2025\)](#). Nouveau Plan de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels dans la culture 2025-2027.
- [Ministère de la Culture \(2024\)](#). Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication.
- [Audiens \(2017\)](#). La place des femmes dans la musique et le spectacle vivant.
- [CCN-SVP \(en ligne\)](#). Boîte à outils pour lutter contre les VHSS dans le spectacle vivant privé.
- [Helvetiarockt \(en ligne\)](#). Diversity Roadmap. Rapport sur la violence sexualisée dans les clubs & festivals en Suisse.
- [Stourm \(2023\)](#). Construire un protocole de lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieu festif.
- [Centre National de la Musique \(en ligne\)](#). Protocole de prévention des VHSS.
- [Safer](#): Prévenir, protéger, agir : l'impact du dispositif Safer sur les publics festivaliers

## Boîte à outils spécifiques aux VSSD

- [AVFT \(en ligne\)](#). Fiches juridiques féministes en matière de violences sexistes et sexuelles au travail.

# Crédits & Remerciements

Toutes les membres de la collective *Au-delà du club* souhaitent exprimer leur gratitude à toutes celles et ceux qui ont rendu cette étude exploratoire possible.

Nous remercions tout d'abord le Centre National de la Musique et la Ville de Paris pour leur soutien financier, qui a permis de mener ce travail dans les meilleures conditions. Nous remercions également Paloma Colombe et Anaïs Condado, ainsi que toutes les personnes et bénévoles faisant exister l'initiative *Réinventer la Nuit*, pour leur confiance dans la commande et l'écriture de cette étude exploratoire. Un grand merci à Consentis pour avoir permis le financement de cette étude auprès du CNM, ainsi qu'à Domitille Raveau et Cannelle Duphil pour leur contribution proactive et précieuse à la co-construction des cercles et pour l'accompagnement psychologique bienveillant et constructif apporté tout au long de ce processus. Nous remercions le Point Éphémère qui accueille les cercles de parole et d'écoute de façon mensuelle depuis 2023.

Enfin, nous remercions toutes les personnes qui ont participé à ces cercles et qui ont accepté de livrer leurs témoignages, souvent intimes et douloureux, avec courage et confiance. C'est grâce à leurs paroles, anonymes mais puissantes, que cette analyse a pu voir le jour et porter collectivement une voix vers le changement.

**Création collective de la méthodologie des cercles de parole et d'écoute :**  
Paloma Colombe, Anaïs Condado, Cannelle Duphil, Sarah Gamrani, Hewan Goethals, Domitille Raveau, Célia Texier, Laure Togola  
**Coordination générale des cercles de parole et d'écoute :** Célia Texier

**Rédaction de l'étude exploratoire :** Sarah Gamrani, Célia Texier  
**Relecture conceptuelle et aide à la rédaction :** Laure Togola  
**Relecture :** Mathieu Scott

**Direction artistique :** Léa Delescluse  
**Mise en page de l'étude exploratoire :** Léa Delescluse